

LE 7AS

DÉCRYPTAGE

COMMENT REENCHANTER LE TRAVAIL SOCIAL ?



■ INVITÉ DU MOIS

Éric Brocardi, porte-parole
des sapeurs-pompiers,
partenaires du 15 octobre

DOSSIER

AIDE À DOMICILE QUAND ON VEUT, ON PEUT!

269
SEPTEMBRE
2022

Le Journal des Acteurs Sociaux
9 euros

Besoin de repères, besoin de sécurité, besoins fondamentaux...

ET VOUS, QUELS SONT VOS BESOINS ?

Pour consolider vos connaissances et
votre pratique
Poussez la porte de
l'École de la Protection de l'Enfance



Plusieurs formules selon vos besoins et votre disponibilité

▶ Le cursus "responsable d'équipe en protection de l'enfance" (264 heures sur l'année)

Une formation soutenue de 264 heures en distanciel OU en présentiel, conforme aux obligations du Décret n° 2008-774 du 30 juillet 2008 en direction des cadres de la fonction publique territoriale au titre de la formation obligatoire des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance. À l'issue du cursus l'École de la Protection de l'Enfance délivre une attestation de compétences acquises pour l'encadrement en protection de l'enfance.

Sous la direction pédagogique et scientifique et avec la participation du Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance".

▶ Les séminaires thématiques approfondis (2 jours en présentiel à Paris OU en distanciel)

Des séminaires thématiques approfondis de deux jours sur une problématique majeure de votre quotidien de professionnel ou de cadre de la protection de l'enfance :

- >> Droits et enjeux politiques, sociaux, et territoriaux de la protection de l'enfance
- >> Besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- >> Le travail avec les familles et l'enfant
- >> L'évaluation des besoins de l'enfant
- >> Parcours et projet pour l'enfant (PPE)
- >> La prise de risque en protection de l'enfance,...

Avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique de terrain.

▶ Les webinaires essentiels (1 journée à distance via Zoom)

Des formations à distance d'une journée pour aller à l'essentiel sur des problématiques fondamentales dans l'accompagnement des enfants et des familles :

- >> Le délaissement parental : approche clinique et juridique
- >> Les 1000 premiers jours : ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans
- >> Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfant
- >> Les outils pour évaluer en protection de l'enfance
- >> Droits et intérêt supérieur de l'enfant,
- >> Les conférences familiales en pratique,...

L'essentiel en une journée et sans se déplacer avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique.

Renseignements et inscription : www.ecoleprotectionenfance.com

Mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com - Tél : 01 53 10 24 10

L'École de la Protection de l'Enfance est gérée par l'Action Sociale société d'édition du JAS et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance





INVITÉ DU MOIS - Éric Brocardi p.12



DOSSIER - Aide à domicile. Quand on veut, on peut p.17



DÉCRYPTAGE - Comment réenchanter le travail social ? p. 23

ACTUALITÉS

- 5 - **Édito**
- 6 - **Actualité Institutionnelle**
- 8 - **Actualité Société**
- 12 - **Social sans frontières**

INVITÉ DU MOIS

- 12 - **Éric Brocardi, porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France**

DOSSIER

- 17 - **Aide à domicile : Quand on veut on peut !**

MÉTIERS

- 23 - **DÉCRYPTAGE - Comment réenchanter le travail social ?**
- 28 - **CNAV - Coup de jeune pour "Bienvenue à la retraite"**
- 30 - **TRIBUNE - ANDASS : Comment renforcer l'attractivité des métiers du travail social ?**

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **Fnadepa - Les vieux, oubliés de la République**
- 38 - **FCSF - 300 banquets citoyens pour refaire société près de chez soi**
- 40 - **Ligue de l'enseignement - La proximité au service de l'animation de la vie sociale**

LE JAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

www.lejas.com



Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :

- promouvoir une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- diffuser des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- valoriser tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- proposer une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

■ Oui, je m'abonne pour 1 an au *Journal des Acteurs Sociaux* **75 euros TTC**

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro : José-Marie Latour,
Hélène Padieu, Olivier Van Caemerbèke, Kevin Nectoux

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Maryse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, délégué général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIPSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée :
Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Défis Régie - Tél. : 06 72 71 89 47

catherine-lejas@defis-regie.com

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : septembre 2022 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France
chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Face au fléau du déni, restaurons nos valeurs !

Les élections italiennes qui viennent d'avoir lieu nous interpellent cruellement en raison, non seulement de leur résultat, mais aussi de leur déroulement. En effet, durant toute la campagne électorale, aucun débat n'a eu lieu sur les grandes questions d'avenir, comme l'écologie qui n'a représenté que 0,5 % du temps d'antenne utilisé par les divers candidats, alors que l'Italie ne cesse de subir très durement les conséquences de la dérégulation climatique.



Ce déni de l'urgence environnementale n'est pas isolé. Il imprègne toutes les opinions, sans épargner la nôtre, comme le montre le dernier ouvrage de Serge Tisseron, *Le déni ou la fabrique de l'aveuglement*. Mais l'auteur ne se contente pas de montrer l'ampleur du désastre. Il ouvre aussi des pistes de résilience. En effet, selon lui, cet aveuglement pourrait être neutralisé, en procédant à une mobilisation de toutes les ressources de l'éducation pour restaurer, "contre les pièges d'internet, ses manipulations et ses illusions communautaires", l'esprit critique et les valeurs collectives de notre société.

C'est à cette entreprise que s'attachent les concepteurs et partenaires de la Journée nationale du 15 octobre consacrée à la défense des options salvatrices du pacte républicain, en préconisant notamment la signature ce jour-là d'une charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité. Certains diront qu'il ne s'agit que d'une déclaration de bonnes intentions de plus. Mais d'autres, que nous espérons bien plus nombreux, y verront le signe d'un refus manifeste : celui du syndrome de l'autruche, qui précipite les démocraties dans les bras du populisme et du complotisme¹.

¹ Sur ce point, on peut être surpris de voir la librairie La Procure, connue pour sa déontologie, mettre sur ses présentoirs "Les douze mensonges du GIEC", ouvrage d'un complotiste particulièrement agressif, Christian Gérondeau, présentant le GIEC comme un groupe d'experts à la solde des puissances économiques.

PRESTATIONS SOCIALES

Le versement automatique se précise

Le versement automatique de certaines prestations sociales (RSA, APL, prime d'activité...) va être expérimenté à partir de 2023 dans plusieurs territoires, a récemment annoncé Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Ce versement s'effectuera sans démarche administrative et concernera près de 20 millions de Français, a-t-il précisé. Il s'agirait d'abord de mettre fin au non recours de ces aides, car de nombreux bénéficiaires potentiels ne les réclament pas. Selon une étude récente de la Drees, un foyer éligible au RSA sur trois ne réclame pas son revenu de solidarité à la CAF. L'autre objectif de la réforme consisterait à lutter contre la fraude aux prestations sociales, même si on ne perçoit pas clairement les modalités de ce contrôle renforcé. L'expérimentation démarrerait dans une dizaine de territoires, afin d'en évaluer les résultats avant son extension partout en France.

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Le déficit caché des retraites

Selon un rapport récent du conseil d'orientation des retraites (COR), l'avenir de leur financement semble plus aléatoire que jamais. Certes, le régime des retraites du secteur privé a enregistré en 2021 un excédent de 900 millions d'euros. Mais au cours des dix prochaines années, le déficit devrait faire son retour, oscillant entre 15 et 20 milliards par an. Et ce constat ne concerne que les retraites privées. Car à cela il faudrait ajouter le déficit caché des retraites publiques, que le COR chiffre pour la première fois à 30 milliards d'euros par an. Cette estimation extrêmement préoccupante s'explique par une démographie beaucoup moins favorable dans le public que dans le privé. Dans la fonction publique d'État, la pension d'un retraité est payée par un cotisant, alors que dans le privé, il y a 1,7 actif pour financer un retraité. De plus, le mode de calcul des pensions publiques est plus généreux, puisqu'il prend en compte les six derniers mois d'activité, là où celles du privé sont calculées sur les 25 meilleures années.

DÉFENSEUR DES DROITS

Un plaidoyer pour les élèves en situation de handicap

Depuis 2017, le nombre d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ne cesse de progresser. Il a bondi de 43 %, pour s'établir à 132 000, selon le ministère de l'Éducation nationale. C'est plus que la hausse du nombre d'enfants en situation de handicap qui sont scolarisés en milieu ordinaire depuis la rentrée. Celui-ci a augmenté de 25 % en cinq ans, pour s'établir à 430 000. Selon le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, le budget consacré aux AESH représente désormais 2,3 milliards d'euros. Ces progrès n'ont pas empêché Claire Hedon, défenseuse des droits, de dénoncer le manque d'AESH, en pointant parmi les causes de cette lacune les difficultés de recrutement dues à la faible attractivité des salaires (en moyenne, 800 euros par mois pour 24 heures d'activités par semaine).

ÉDUCATION NATIONALE

La mémoire de la Shoah préservée

L'école conserve un rôle fondamental et efficace dans la transmission de la mémoire du génocide juif. C'est ce que met en évidence un récent sondage Ifop sur le regard des jeunes sur la Shoah, réalisé pour *Le Journal du Dimanche*, et effectué auprès d'un échantillon représentatifs de 15-24 ans. 86 % de ces jeunes ont ainsi entendu parler de l'Holocauste. Et ce pourcentage monte même à 93 % pour les collégiens, lycéens et étudiants. Par ailleurs, 92 % de ces derniers connaissent les chambres à gaz, et 72 % la rafle du Vél' d'Hiv du 16 et 17 juillet 1942. C'est donc un résultat principalement imputable aux enseignants, qui s'attachent à préserver la connaissance de ce génocide en dépit de la désinformation qui ne cesse de s'amplifier sur les réseaux sociaux.

PÔLE EMPLOI

Forte mobilisation contre les difficultés de recrutement

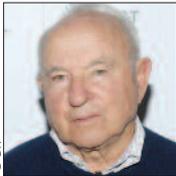
L'opérateur public va prochainement lancer un plan dit "Tension", ciblant tous les chômeurs employables dans vingt-trois métiers en manque de bras et trois secteurs prioritaires : l'hôtellerie-restauration, les transports de voyageurs et de marchandises, la santé et l'action sociale. Il s'agira de mieux identifier les candidats potentiels pour les mettre en contact avec les employeurs, quitte à les former au passage. Ce plan, qui va mobiliser entre 1 500 et 2 000 conseillers, n'a pas manqué de susciter des critiques des syndicats, qui insistent sur le fait que "les tensions sur certains métiers tiennent avant tout aux conditions de travail proposées". Il reste que toutes les études montrent aujourd'hui la nécessité de mieux adapter Pôle emploi aux évolutions du marché du travail. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un autre projet gouvernemental est à l'étude, "France Travail", qui vise à mettre en cohérence tous les acteurs chargés des chômeurs et de l'insertion, c'est-à-dire Pôle emploi, les missions locales, les départements notamment.

SPEDIDAM

La Cour des comptes étrille sa gestion

Dans son rapport annuel, la commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur placée auprès de la Cour des comptes dresse un constat accablant, visant la Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes (Spedidam). Le rapport affirme que "le processus et les outils utilisés pour effectuer la répartition des 56 millions qu'elle perçoit annuellement ne permettent pas d'assurer que les artistes-interprètes perçoivent régulièrement les droits qui leur sont dus". Cette sévérité est d'autant plus remarquable que la commission de contrôle n'a quasiment rien trouvé à reprocher aux deux autres sociétés d'auteurs concurrentes, l'Adami et la SAI. Ce qui conduit la commission à recommander une coopération renforcée entre les trois organismes, sans écarter d'ailleurs leur fusion.

CARTON VERT



© DR

À **Yvon Chouinard**, créateur de la marque de vêtements de plein-air Patagonia, qui a décidé de transférer les parts de son entreprise à un trust chargé de s'assurer que celle-ci respectera bien la défense de l'environnement et reversera ses profits à des associations de protection de la nature.



© DR

À **Aurélien Barrau**, astrophysicien et militant écologiste, qui a prononcé récemment un discours convainquant et percutant lors de l'université d'été du Medef, s'en prenant à l'inertie des gouvernements occidentaux dans la défense du climat.



© DR

À **Christelle Taraud**, historienne, qui a dirigé l'ouvrage *Féminicides, une histoire mondiale*, publié le 8 septembre aux éditions La Découverte, dans lequel une gigantesque étude internationale dévoile les violences faites aux femmes, des plus symboliques aux crimes de masse.

CARTON ROUGE



© DR

À **Edward Jossa**, président et directeur général de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), qui a passé un méga marché de 375 millions d'euros avec des sociétés de consultants, dont la société McKinsey, pourtant visée par une enquête préliminaire du Parquet national financier pour n'avoir payé aucun impôt en France.



© DR

À **Philippe Douste-Blazy**, ancien ministre de la Santé, dont la démission du conseil d'administration de l'IHU de Marseille a été réclamée, en raison d'un absentéisme chronique.



© DR

À **Romain Gavras**, cinéaste, dont le dernier film Athéna, raconte de façon excessivement dramatisés des émeutes dans une banlieue, sans se soucier des conséquences sur l'image des banlieues, décrites comme prêtes à toutes les violences.

ÉNERGIES FOSSILES

Le soutien des États marque une incohérence de posture



© Pixabay

D'un côté, les États membres des COP successives s'engagent à réduire drastiquement l'utilisation et la production d'énergies fossiles, et d'un autre côté, ils dépensent des sommes considérables pour soutenir ce secteur, afin de

protéger la consommation énergétique des ménages. C'est ce que montre une étude récente de l'OCDE, qui indique, au sortir de la crise du Covid-19, le doublement des subventions publiques à destination des producteurs de pétrole, de charbon et de gaz naturel entre 2020 et 2021. En effet, le panel de 51 pays développés est passé d'un soutien de 362,4 milliards de dollars à 697,2 milliards de dollars en un an. Et la guerre russo-ukrainienne, qui crée un nouvel effet de pénurie et de flambée des prix, ne peut que faire augmenter encore cette dépense des États. Ce que critiquent fortement l'OCDE, ainsi que l'Agence internationale de l'énergie qui appellent, au contraire, à utiliser cet argent pour développer les énergies alternatives, et à concentrer les efforts de soutien aux ménages uniquement vers les plus précarisés.

ÉGALITÉ DES SEXES

Les droits à la retraite tendent à s'harmoniser



© Pixabay

Une étude récente de la Drees observe que les différences de droits acquis pour la retraite tendent à s'estomper entre les hommes et les femmes. En effet, pendant des décennies celles-ci peinaient bien plus que leurs collègues masculins à atteindre le nombre de trimestres légaux

pour une pension à taux plein, en raison de l'entrée tardive sur le marché du travail, des maternités, des périodes de chômage. Ainsi, les femmes nées en 1968 ont gagné en moyenne deux ans de cotisations en plus par rapport à celles nées en 1946, comblant l'écart qui les séparait jusqu'alors des hommes. Certes, les femmes ont toujours des carrières plus irrégulières que les hommes, en particulier lorsqu'elles arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants, mais certains dispositifs juridiques comme l'Assurance-vieillesse des parents au foyer (AVPF) permettent de compenser les trimestres manquants.

VOTES DES FONCTIONNAIRES

Migration inquiétante vers le Rassemblement national

On l'a amplement repéré et commenté lors des dernières élections présidentielles, en mai dernier : les fonctionnaires constituent de plus en plus un soutien important pour le parti de Marine Le Pen, qui a obtenu 38 % de leurs suffrages (contre 29 % lors des élections précédentes en 2017). Plus précisément, d'après Luc Rouban, directeur de recherches au CNRS/Cevipof, qui a publié un article détaillé à ce sujet dans *Le Monde* du 7 septembre, 37 % des fonctionnaires d'État ont voté pour elle au second tour, 40 % des fonctionnaires territoriaux, et 44 % des fonctionnaires hospitaliers (ces derniers marquant l'augmentation la plus spectaculaire depuis 2017). Le sociologue indique parmi les éléments explicatifs de cette évolution des réactions de repli à la suite d'événements traumatisants (assassinat de Samuel Paty, pénurie de soignants au moment du Covid-19), le désaveu de la politique d'Emmanuel Macron (réformes de la fonction publique et des grands corps, résistance aux gilets jaunes...), mais surtout la radicalisation des électeurs vers les partis populistes qui n'épargne pas les fonctionnaires.

ORIGINES DES FRANÇAIS

Aux sources de l'immigration

Au début de l'été, l'Insee et l'Ined publiaient les résultats de la seconde enquête *Trajectoires* et origines, qui détaille l'origine migratoire de la population sur trois générations. Cette base de données de grande ampleur permet notamment de mieux comprendre le phénomène de l'intégration par les unions mixtes. En effet, la moitié des enfants d'immigrés ont un parent qui, lui, est né en France. Et à la génération suivante, un seul petit-enfant sur dix provient de quatre grands-parents tous immigrés. Pour Patrick Simon, sociodémographe à l'Ined et co-auteur de l'étude, ce phénomène de mélange rapide des généalogies, que l'on nomme "grand élargissement", contredit totalement la thèse xénophobe du "grand remplacement" qui voudrait opposer une population française de souche, à une population uniquement immigrée.

PHILANTHROPIE

Une baisse conséquente des dons en 2021



© Pixabay

Pour la troisième année, les Apprentis d'Auteuil ont publié leur baromètre annuel, intitulé cette année "La solidarité à l'épreuve des crises", élaboré avec l'Ipsos. Pendant l'année 2021, les dons aux ONG ont été principalement impactés par la baisse globale du pouvoir d'achat.

Toutefois, la crise n'a pas affecté le nombre de donateurs (environ 48 % des Français) mais le montant moyen des dons a chuté de 31 % par rapport à l'année exceptionnelle 2020, soit 274 € en moyenne par donateur. Plus finement, le profil des donateurs a légèrement évolué, avec une baisse des cadres et revenus supérieurs mais une augmentation des ouvriers et employés. On constate également l'amorce d'un basculement des âges, avec de plus en plus de jeunes (52 % des moins de 35 ans) et moins de seniors (55 % des plus de 65 ans, alors qu'ils étaient jusqu'à présent très majoritaires). Mais il faut surtout retenir la grande variabilité de ces données selon les crises rencontrées, et en 2022 nul doute que ces indicateurs seront impactés par la guerre russo-ukrainienne.

AGRICULTURE

Vers une pénurie de viande bovine



© Pixabay

Non, ce ne sont pas les mouvements végan ou les défenseurs de la couche d'ozone qui ont provoqué la baisse du cheptel bovin dans notre pays. La demande est, en effet, toujours importante, et si la consommation de viande

baisse légèrement (- 0,8 % par an) cela n'explique pas la chute drastique de 650 000 têtes de bétail en cinq ans. L'association interprofessionnelle de la filière, Interbev, met en cause la lourde perte de rentabilité de cet élevage, face aux augmentations de prix et aux pénuries de fourrage, qui incite de très nombreux éleveurs à cesser leur activité. Si la France reste le premier producteur bovin d'Europe, avec un cheptel de 17 millions de bêtes, les premiers signes de pénurie commencent à se faire sentir, en particulier dans la grande distribution (42 % des débouchés), avec à la clé une augmentation du prix de la viande.

CONSOMMATION

Ruptures de stocks

On assiste depuis plusieurs mois à une multiplication des rayons vides dans les grandes surfaces alimentaires. En cause, pas seulement la guerre ukrainienne, mais aussi la détérioration sans précédent des conditions climatiques engendrant de mauvaises récoltes, un regain de grippe aviaire, une épidémie de salmonelle dans plusieurs usines de chocolat... Ce sont, par exemple, les récoltes catastrophiques au Canada qui expliquent la pénurie de moutarde, et la chute des importations de colza et de tournesol d'Ukraine et de Russie celle des huiles. Et les effets à long terme de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement des matières premières liée au regain des nationalismes.

VOITURES ÉLECTRIQUES

Plus de bornes de recharge sur les autoroutes



© Pixabay

Les concessionnaires autoroutiers annoncent un déploiement rapide de nouvelles bornes de recharge sur leurs réseaux. Ainsi, APRR et Area indiquent que toutes les stations services autoroutières seront équipées d'ici fin 2022, et le réseau Vinci fera de même d'ici fin 2023. Le nombre de bornes par aire de service augmentera aussi. Ces installations coûteuses (entre 10 000 € et plus d'1,5 million selon la puissance de raccordement) sont partiellement subventionnées par l'État, mais les concessionnaires dénoncent une insuffisance de ces fonds. Selon eux, les pouvoirs publics allemands allouent 2 milliards d'euros de soutien à ce déploiement, contre 100 millions en France, mais ils oublient que le réseau français est privé alors que celui de l'Allemagne est public.

SEXUALITÉ

Les jeunes sur la voie de l'abstinence



© Pixabay

C'est un des paradoxes de notre monde, plus la sexualité s'expose dans les médias, moins elle attire notre jeunesse. C'est une des conclusions du baromètre annuel 2022 réalisé par l'Ifop pour le

Sidaction. Au milieu de questions sur la prévention, 43 % des mille jeunes de 15 à 24 ans interrogés déclarant n'avoir pas eu de rapports sexuels durant toute l'année 2021. Les confinements n'ont certes pas aidé, mais cette abstinence marque le point de départ d'une véritable révolution asexuelle. Parmi les causes avancées, certains jeunes évoquent une anxiété globale croissante face à toutes les crises qui menacent leur avenir. Selon une jeune femme interviewée par *Le Monde* : "l'hypervigilance des distances de sécurité, l'analyse de tout, tout le temps, mon cerveau ne lâche jamais prise. Or le propre de la sexualité, c'est le lâcher-prise".

SANTÉ

Une hausse importante des arrêts maladie en 2022



© DR

Le groupe Malakoff Humanis a publié récemment son baromètre annuel sur les arrêts maladie en entreprise et les regards croisés des employeurs et des salariés sur les phénomènes de santé au travail. Si l'enquête s'intitule de façon tout à fait maladroite "Absentéisme" (l'absentéisme étant caractérisé par l'abus d'un prétexte ou d'un droit), elle

porte bel et bien sur les absences au travail. Celles-ci ont tendance à augmenter, puisqu'on est passé de 36 % de salariés ayant bénéficié d'un arrêt maladie avant la période du Covid-19 à 42 % aujourd'hui. C'est probablement ce qui explique que le gouvernement vient d'adopter des dispositions législatives accentuant les contrôles et rejetant notamment les prescriptions de congés délivrées en télé-consultations.

MÉDIAS

À la recherche du sens perdu

Ces jours-ci, d'étranges slogans publicitaires n'ont pas manqué de nous intriguer : *Radio France* engagerait un tournant environnemental, en expliquant que "face à l'urgence climatique, nous sommes résolus à aller plus loin". De même, *Public Sénat* s'engage à "apporter du sens à l'actualité". Cette volonté de certains médias de contribuer à la quête de sens de notre société est encore très limitée, mais manifeste indéniablement un souci d'agir autrement face aux dérives de certains autres (comme *C-News*), qui érigent les rumeurs voire les fake-news en vérités objectives. Un retour aux fondamentaux de la part d'une presse consciente de sa responsabilité sociétale.



© Pixabay

MOBILITÉ

L'incroyable essor du covoiturage



© DR

Selon la société Blablacar, la demande de covoiturage auprès de leurs adhérents aurait augmenté de 70 % en 2021 par rapport aux années précédentes. Parmi les

raisons de cet engouement, le motif de l'écologie est souvent invoqué par les utilisateurs, mais surtout la baisse du pouvoir d'achat liée à l'inflation actuelle. D'ailleurs la progression constatée au cours des douze derniers mois "a coïncidé très nettement avec la hausse du carburant", explique un porte-parole de la société. Depuis un an, ils sont ainsi 400 000 à avoir eu recours à Blablacar.

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES PRIVILÉGIÉES COMME NOS 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES.

CLUB AVANTAGES ET SERVICES

+ DE 150 OFFRES*
SÉLECTIONNÉES
AUPRÈS DE
NOS PARTENAIRES

LOISIRS, HABITATION, AUTO ET MOTO,
BIEN-ÊTRE ET SANTÉ...



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

En savoir plus



GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

* Les offres proposées par nos partenaires sont réservées aux clients titulaires d'un contrat GMF en vigueur. Retrouvez les conditions et la durée de validité de ces offres dans votre espace sociétaire sur gmf.fr, rubrique Avantages & Services.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

TBWA\PARIS

CHINE : LEADER MONDIAL DE L'AUTOMOBILE ÉLECTRIQUE



Face à la nécessaire transition de l'industrie automobile vers la construction de véhicules électriques, les entreprises chinoises montrent leur réactivité et leur désir de saisir l'opportunité du marché en particulier européen. Celui-ci va devoir s'habituer à de nouvelles marques, encore inconnues récemment, comme Tang, Han, Atto3, ou encore Polestar, MG ZS EV ou MG EHS... Le marché intérieur chinois a permis aux constructeurs de développer pendant plusieurs années ces véhicules en bénéficiant d'un gros volume de production, de coûts peu élevés et d'une bonne chaîne d'approvisionnement. Ainsi, le groupe BYD ("Build Your Dreams"), créé en 1995 pour fabriquer des batteries, est passé au premier semestre 2022 devant Tesla comme premier producteur mondial, avec 641 000 véhicules électriques livrés (contre 564 000 pour Tesla). Une sacrée concurrence en vue pour les constructeurs traditionnels européens.

JAPON

Sectes et pouvoir politique, une affaire encore obscure

Le 8 juillet dernier, Shinzo Abe, ancien Premier ministre, était assassiné par un homme l'accusant d'avoir eu des accointances avec la secte Moon qui avait détruit sa famille. Depuis lors, de nombreux témoignages ont dénoncé la puissance de cette secte et ses relations étroites avec le pouvoir : près de la moitié des membres du gouvernement actuel et de très nombreux parlementaires auraient ainsi assisté à des événements organisés par la secte, qui par ailleurs a soutenu et financé des campagnes électorales. Et cela, bien que Moon ait été de multiples fois condamnée par la justice pour extorsion, escroquerie et tentatives de corruption. Ce scandale a occasionné la plus importante crise de défiance des Japonais vis-à-vis de leurs gouvernants depuis longtemps. Et malgré le limogeage de plusieurs membres du gouvernement et hauts fonctionnaires ouvertement liés à cette secte, la brèche reste grande ouverte, et les Japonais découvrent l'ampleur des compromissions avec non seulement Moon mais aussi d'autres sectes comme Soka Gakkai.

CHILI

LA RÉFORME DE LA CONSTITUTION REJETÉE



Initié en 2019 et largement plébiscité par un référendum en octobre 2020 (80 % d'opinions en faveur), le projet de réforme constitutionnelle du Chili a subi le 4 septembre dernier un rejet populaire inattendu. En effet, près de 62 % des Chiliens ont, cette fois-ci, voté contre le texte, qui reprenait pourtant les thèmes préconisés deux ans auparavant : amélioration des droits

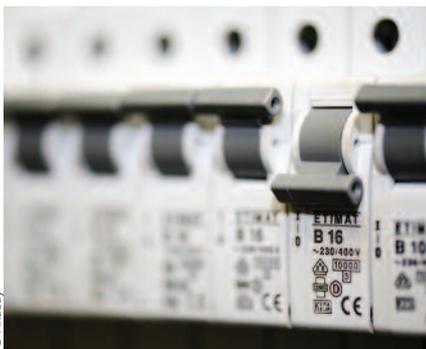
sociaux, parité et droits des femmes, meilleure reconnaissance des peuples autochtones, ou encore reconnaissance de l'eau comme "bien commun"... Les observateurs politiques lient le rejet de la réforme bien moins au contenu de la nouvelle proposition, qu'à l'ambiance anxieuse que traverse le pays, avec une crise migratoire importante ou encore une forte inflation due à la situation géopolitique mondiale.

ALGÉRIE : JE T'AIME MOI NON PLUS



Alors que la longue construction d'un récit historique sur la colonisation française, puis la décolonisation de l'Algérie, peine à émerger, ravivant de part et d'autre des tensions et des récupérations politiques, Alger a pris, juste avant l'été, une décision lourde de sens : la langue française, considérée comme une langue usuelle de facto, puisqu'elle est parlée par plusieurs millions d'Algériens, a été déclarée "langue étrangère" et interdite de nombreux textes officiels. Un rejet de la France adossé à des interprétations, voire un révisionnisme sur fond d'intégrisme religieux, qui inquiète non seulement notre gouvernement mais aussi une partie des Algériens. Espérons que la mise en place,

actuellement à l'agenda des deux gouvernements, d'une commission mixte d'historiens pour mettre pleinement en lumière la période coloniale, parviendra à apaiser ces tensions et sauver le "lien spécial" entre nos deux pays.



EUROPE

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE SE DÉCLINE PLUS OU MOINS BIEN

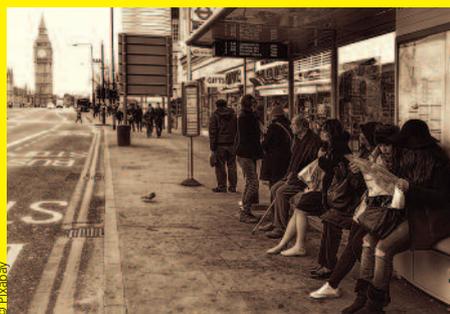
Face à la baisse de livraison des énergies russes, les États européens se sont accordés durant l'été sur un plan visant une réduction de 15 % de leur consommation de gaz d'ici mars 2023. Mais ce plan de sobriété énergétique n'est pas mis en œuvre de la même façon, selon les pays. En Allemagne, par exemple, le gouvernement a annoncé l'interdiction de chauffer les bâtiments publics au-delà de 19° ainsi que l'arrêt des éclairages nocturnes (sauf pour la sécurité). En Espagne, pays pionnier dans ce domaine, des mesures similaires ont été prises, mais également des mesures visant les industries, et une sensibilisation des

opinions publiques sur la question du gaspillage. Ce qui a conduit le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, à ironiser sur toutes les mesures des autres pays européens, déclarant que, désormais, "passer l'aspirateur est interdit en Suède" ! Il n'empêche, même la Hongrie devra s'adapter à la nouvelle donne.

ROYAUME-UNI

L'ÉTÉ DU MÉCONTENTEMENT

44 ans après "l'hiver du mécontentement", période de grandes grèves ayant paralysé le pays sous le gouvernement de James Callaghan, le Royaume-Uni a connu cet été une nouvelle vague de grèves salariales affectant quasiment tous les secteurs, dockers, transports ferroviaires, manutentionnaires, éboueurs... jusqu'aux avocats. En cause, l'inflation galopante qui contraint les Britanniques à une importante baisse de pouvoir d'achat, malgré des hausses salariales forcément insuffisantes. En effet, l'inflation entre 2021 et 2022 est considérable (+9,4 % en juin, +10,1 % en juillet) et continue à s'accroître, faisant craindre à la Banque d'Angleterre qu'elle n'atteigne plus de 13 % d'ici fin octobre, avec la pénurie d'énergies au niveau mondial. La dépense énergétique moyenne d'un foyer britannique atteint déjà 2 000 £ (2 380 €) par an, près du double de son niveau de 2021, et pourrait encore doubler d'ici janvier 2023, estime le cabinet d'études Cornwall Insight.



PÉROU

LES SIGNES D'UNE CRISE ALIMENTAIRE



La guerre de la Russie contre l'Ukraine a impacté les économies de quasiment tous les pays de la planète, et parmi eux le Pérou, dont l'agriculture dépend en grande partie d'engrais azotés importés de Russie. Ainsi, le sac d'urée, principal engrais utilisé sur les cultures péruviennes, et produit par la Russie, a vu son prix multiplié par 3,5 en un an, mettant en péril toute la production agricole attendue cette année.

"Moins d'engrais, c'est moins de rendement. Et à offre réduite, des prix plus élevés à l'achat", avertit le directeur du Centre péruvien d'études sociales, qui redoute une très grave crise alimentaire dans le pays. Si la production de l'année s'annonce mauvaise, certains y voient aussi un accélérateur de la transition vers une agriculture verte, dépendant moins des ressources étrangères et plus axée sur les engrais naturels et locaux comme le guano de volailles.

PAKISTAN

CE QUI ATTEND LE RESTE DU MONDE

Lors de l'assemblée générale des Nations Unies, à New York, vendredi 23 septembre, le premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif a dénoncé l'injustice climatique qui frappe certains pays, en raison des comportements intempérants d'autres pays. En effet, le Pakistan qui représente environ 3 % de la population mondiale avec ses 220 millions d'habitants n'est à l'origine que de 0,8 % des émissions de CO₂. Et pourtant, les désastres climatiques s'abattent sur lui, comme les inondations qui ont ravagé le pays ces derniers mois au point de recouvrir un tiers de son territoire. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui s'est rendu sur place, a lui-même déclaré "ne jamais avoir vu un carnage climatique de cette ampleur". Islamabad a évalué les pertes financières à 30 milliards de dollars, et plus de 7 millions de personnes ont été déplacées. Shehbaz Sharif a rappelé aux nations l'urgence d'unir leurs forces face aux dangers planétaires.

“REFAÇONNER LE LIEN ENTRE CITOYENNETÉ ET FRATERNITÉ”

Porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), **Éric Brocardi** était présent lors de la conférence de presse de lancement de la Journée de la citoyenneté et de la fraternité du 15 octobre. Il nous explique les raisons de l'engagement de sa fédération dans cette démarche de promotion des valeurs essentielles pour le vivre ensemble.

Le Jas : Pouvez-vous nous préciser les raisons pour lesquelles vous participez à cette journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité ?

Éric Brocardi : La décision a été très rapide, on a dit “oui” tout de suite. Pourquoi ? Parce que les sapeurs-pompiers c'est 80 % de volontaires sur un effectif de 251 000 personnes. C'est donc, en premier lieu, un engagement citoyen. C'est 197 000 personnes qui participent à plus de 4 millions d'interventions par an, soit une intervention toutes les sept secondes. Par ailleurs, les sapeurs-pompiers s'inscrivent dans une logique territoriale, une logique de proximité. On est donc ravi de faire partie d'un ensemble de partenaires, où tout le monde est représenté, aussi bien les grandes villes que les villes moyennes et la ruralité, pour réussir cette journée. Il faut, en effet, redonner du sens au collectif dans notre pays. Et cela doit se faire dans la proximité.

Le Jas : C'est donc une priorité selon vous ?

E.B. : Les sapeurs-pompiers, c'est 6 100 casernes à travers toute la France dont la majorité sont dans les territoires les plus reculés. Dans certains d'entre eux, il ne reste plus que la mairie, la boulangerie, l'église et la caserne de pompiers. Aujourd'hui, force est de constater que dans les crises les plus délicates, les personnes qui sont présentes, avec la mairie et les associations, ce sont les sapeurs-pompiers et les forces de sécurité. Si aujourd'hui on est là et contents d'être avec vous pour apporter une certaine animation à



© DR

cette journée, c'est pour défendre la citoyenneté. C'est un mot extrêmement fort mais nécessaire car on recherche de plus en plus de vocations face à l'esprit civique qui s'estompe. Je vais reprendre les mots de Frédéric Lenoir qui parlait d'une "société recroquevillée sur elle-même". Je pense qu'aujourd'hui, à l'heure des selfies, on se regarde trop soi-même avant de regarder les autres.

De nos jours, quand on fait une intervention toutes les sept secondes, on tombe

sur deux choses : le désarroi des populations et la solitude des gens. Cela résulte de deux éléments : beaucoup de choses se perdent au sein du noyau familial, c'est un constat flagrant pour nous, et la fracture numérique, qui me plonge dans une profonde angoisse à titre personnel. Elle pose un certain nombre de problèmes aujourd'hui pour nous, sapeurs-pompiers de France, qui restons le maillon d'une forme de sociabilité et qui permet à des personnes d'avoir quelqu'un au bout du téléphone et non pas une boîte vocale. Face à cette détresse-là, c'est normal que l'on s'engage sur ces sujets que sont la citoyenneté et la fraternité.

Le Jas : Avec la multiplication des crises, comment renforcer l'efficacité des réponses ?

E.B. : On a parlé des méga-feux cet été, ce qui nous a permis d'avoir une fenêtre médiatique pendant deux mois. Mais cela ne peut suffire à briser l'amnésie de nos autorités et de la population en général sur l'insuffisance de nos moyens. En effet, on a beaucoup d'interventions qui passent sous le radar et leur nombre ne cesse d'augmenter. Il nous faut donc davantage de ressources. Mais il y a aussi un problème de transformation des comportements. Quand vous avez une catastrophe comme la tempête Alex, le citoyen doit connaître les gestes à appliquer et savoir comment se protéger. Les inondations font parfois des blessés car on ne sait pas comment se comporter. Si on est capable de faire des gestes aussi simples que le tri sélectif, on devrait être en mesure de savoir en faire d'autres pour préserver notre vie et celles de nos proches.

Enfin, je voudrais insister sur la nécessaire coordination avec les autres acteurs pour renforcer l'efficacité de nos interventions. Premièrement, ce n'est qu'au moment

où on intervient que l'on constate la prise en charge ou non de la personne par sa famille. Deuxièmement, on ne connaît pas le soutien administratif et social autour de la personne, comment elle est considérée. Et enfin, on ignore tout du réseau social "pur", c'est-à-dire l'environnement humain de la personne. On

n'a pas ces indicateurs quand on arrive sur une intervention. Et nous n'avons pas, de notre côté, les moyens d'informer d'autres services sur les données que nous

recueillons avec nos interventions. Tous ces facteurs doivent être pris en compte pour mettre l'humain au cœur des dispositifs de soutien aux personnes, mais il n'existe pas réellement de lien entre nous et les services afférents. Nous avons la chance d'être encore un service public, d'avoir nos propres outils, mais si demain une société comme Google met la main sur nos données, ce sera terminé !

En conclusion, on a certes besoin de plus de moyens mais en améliorant les relations entre tous les services on pourrait agir plus efficacement. Et surtout, en renforçant l'esprit civique et les solidarités naturelles, on améliorerait considérablement les actions de prévention. ■

SAPEURS-POMPIERS : UN ENGAGEMENT CITOYEN



On l'a encore vu cet été avec des incendies d'une ampleur inégalée, les désordres climatiques engendrent chaque année plus de catastrophes naturelles. Cela met en lumière l'extraordinaire engagement des pompiers volontaires qui représentent la très grande majorité des sapeurs-pompiers (78 %). Les autres pompiers sont professionnels (17 %) et militaires (5 %). La FNSPF s'inquiète toutefois d'une légère érosion des vocations.

UN VÉLO POUR TOUS

FOURNISSEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN SOLUTIONS DE MOBILITÉ !



— ROULEZ JEUNESSE ! —



Un Vélo Pour Tous contribue à des déplacements sans contrainte, un lien social restauré et le sourire retrouvé !

OPair est l'allié parfait des personnes dont la mobilité ne permet pas de faire du vélo seul. **Gros +** : le fauteuil se détache pour l'utiliser comme un fauteuil roulant.



Essais gratuits dans toute la France ou dans notre showroom :

12 avenue de Norvège
91140 Villebon-sur-Yvette

Un Vélo Pour Tous est une marque de :

MEILLEURS VELOS.FR

Contactez-nous dès maintenant !

07.80.97.60.74

www.uvpt.meilleursvelos.fr



LAVONCOURT

Sa résidence autonomie, son collectif de soins primaires (1 médecin, 1 pharmacie, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 entreprise de taxis)
Mais aussi dans le village tous commerces : vétérinaires, coiffeuse, esthéticienne, Bar-Restaurant, Boulangerie-Pâtisserie, Supérette, Tabac-Journaux-Jeux...

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RECHERCHE**

MÉDECIN STAGIAIRE

**(FIN DE FORMATION) POUR REMPLACEMENT LONG (AVEC TUTEUR)
OU DÉSIRANT S'INSTALLER**



AIDE A L'INSTALLATION : (ARS 50 000 € - EXONÉRATION DES CHARGES DURANT 5 ANS – REVENU MINIMUM GARANTI) CONTACT : 06 08 95 01 48



AIDE À DOMICILE QUAND ON VEUT, ON PEUT !

Avec la poursuite de l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux âges avancés des générations issues du baby-boom, la France vieillit et le nombre de personnes âgées dépendantes s'accroît. Cette réalité impose aujourd'hui de redonner tout son sens au développement de l'aide à domicile. À l'heure où il est coutume d'entendre que ce secteur traverse une crise des vocations, *Le Jas* est parti à la rencontre de la fédération ADMR de Seine-Maritime. Sa capacité d'innovation témoigne que, par-delà les moyens, c'est bien d'une réelle volonté que dépend aussi la résilience.

PAR CHRISTOPHE ROBERT

Selon les projections de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), retenues par le rapport Libault en mars 2019, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie devrait passer de 1 265 000 en 2015 à 1 582 000 en 2030 et 2 235 000 en 2050. Cette évolution rapide s'explique par l'arrivée en âge avancé des premières générations du baby-boom. En dépit de cette réalité, le secteur des métiers du soin apparaît en forte tension depuis plusieurs années. "Partout, des Ehpad à l'aide à domicile, en passant par l'éducation populaire ou la culture, nous n'arrivons pas à pourvoir les postes proposés", confiait, il y a quelques mois, Hugues Vidor, président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire à nos confrères des *ASH*. En cause, la mauvaise image dont souffrent les professions du soin, du social et de l'éducatif et qui n'aurait pas été corrigée par un effort de valorisation auprès du public. Pointée du doigt également, l'insuffisante reconnaissance politique sur le terrain des rémunérations et des droits sociaux de celles et ceux qui ont fait du soin des autres leur activité quotidienne. Mais si le constat semble assez largement partagé, nombre de structures n'ont pas attendu, sur le terrain, pour prendre le taureau par les cornes en opérant de véritables révolutions pour rendre ces métiers plus attractifs. À l'image de la campagne de communication digitale "Pourquoi pas moi ?" lancée sur Facebook et Twitter par la Fehap et Nexem pour faire la promotion de tous ces métiers essentiels. Ou encore les vidéos diffusées par la Croix-Rouge sur son site Internet pour mettre en avant l'intérêt de ses métiers, ou les affiches placardées sur les abribus par la Fnadepa pour alerter sur les besoins en Ehpad. Les réseaux sociaux sont désormais devenus d'incontournables vecteurs de communication, non seulement pour communiquer sur les actions, mais aussi pour recruter toujours plus de salariés et de bénévoles. "L'achat d'espaces sur les réseaux sociaux a enflammé notre compte Facebook, dont les abonnements ont bondi de 4 000 à 50 000 en quelques mois", expose François Brabant, vice-président de l'Union nationale des ADMR. Et en matière d'aide à domicile, l'ADMR fait figure de précurseur pour le moins audacieux.



Olivier Savier, Directeur de la fédération ADMR de Seine-Maritime

RÉVOLUTION DANS LE RECRUTEMENT

"Tout le secteur est impacté par les difficultés de recrutement, les services à domicile comme les services de soin de notre département", confirme Olivier Savier, directeur général de la fédération départementale ADMR de Seine-Maritime. Dans son département, l'évolution du vieillissement de la population résonne comme une alerte. Une étude, menée par l'Insee et présentée par le conseil départemental le 15 mars 2022, évalue à 74 600 le nombre de seniors supplémentaires à l'horizon 2050, dont 19 700 personnes âgées de plus en perte d'autonomie. Elle prévoit surtout un doublement des seniors âgés de 85 ans d'ici 2030. De quoi mesurer l'ampleur de l'enjeu qui attend les structures au service de nos aînés.

Pour faire face à l'accroissement des besoins, le premier impératif est donc de renforcer les troupes. Quitte à ne pas hésiter à révolutionner les techniques de recrutement. Car en réalité, ce ne seraient pas les candidats ni les compétences qui manqueraient mais plutôt la possibilité de mettre en adéquation les besoins et les bonnes volontés. "Nous arrivons désormais à faire face aux besoins de recrutement

et nous ne cessons d'intégrer de nouvelles ressources" expose Olivier Savier, dont la structure affiche aujourd'hui 176 CDI signés au 1^{er} septembre, et qui poursuit un objectif de 250 CDI en 2022. Pour parvenir à ce résultat, sa structure a fait le choix de révolutionner les techniques de recrutement. "Aujourd'hui, le recrutement ne s'aborde pas de la même façon que ces dernières années et nous avons dû changer nos façons de faire et innover pour y arriver", explique le directeur. Aussi a-t-il souhaité étendre dans son département un dispositif qu'il avait déjà précédemment expérimenté avec succès avant la crise sanitaire au sein de l'ADMR de l'Aube avec la mise en place d'"académies". L'idée est d'attirer de nouvelles vocations professionnelles grâce à la mise en place de parcours de formation débouchant directement sur un contrat de travail. "Les difficultés de recrutement que nous connaissions nous ont conduits à intensifier nos relations avec Pôle emploi et les collectivités locales concernées pour bâtir la première académie ADMR. Le nom

Pour renforcer l'attractivité des métiers, l'ADMR met à l'honneur ses salariés.



**CE MÉTIER ME PLAÎT.
JE ME SENS UTILE.**

Je voulais un métier où je pouvais être en contact avec des personnes, leur apporter de l'aide. Parfois, elles se confient à nous. Parfois, nous allons ensemble. Nous sommes là pour elles. Nous leur apportons une présence et de la confiance. Je travaille à l'ADMR et je viens en aide aux personnes âgées, handicapées ou malades.

Tiffany travaille à l'ADMR de Villefranche-de-Rouergue (12) depuis 2020.

 **ADMR**
Premier réseau national associatif
de service à la personne

REJOIGNEZ-NOUS SUR admr.org

de baptême de ce dispositif a été choisi pour permettre une meilleure identification de cette offre et faciliter son lancement par des radios et télévisions locales".

Ainsi, le dispositif "Académie ADMR" regroupe l'ensemble des circuits d'intégration des demandeurs d'emploi portés directement par l'employeur. Il s'agit concrètement, sur la base de promotions 100 % ADMR, de proposer aux candidats des stages d'immersion d'une durée de trois mois au sein de leur future équipe. Durant ces stages, chaque candidat est accompagné par un binôme, généralement un salarié expérimenté de l'association. À cela peuvent s'ajouter des formations (qualifiantes, voir certifiantes) définies par l'ADMR. La durée précise du stage et son contenu sont définis en fonction des profils et visent surtout celles et ceux qui manquent d'expérience dans notre secteur. Lorsqu'il reçoit des candidats, "ce qui importe le plus pour nous est le savoir être, car le savoir-faire s'acquiert par la suite, peu importe en effet leur domaine d'activité précédent, nous les formons à tous les métiers indispensables", considère le directeur. Parce que dans les métiers de l'aide à domicile, l'accompagnement est essentiel, le directeur insiste cependant sur la nécessité de veiller à ne pas sélectionner des personnes plus fragiles que celles dont elles auraient la charge. "Selon moi, l'insertion relève aussi de la responsabilité de l'employeur. Surtout pour nos métiers qui ont un sens, qu'il s'agisse du soin comme du service à domicile", analyse-t-il. En résumé, l'académie ADMR pourrait être définie comme un socle proposant une formation adaptée aux profils des candidats. Ainsi née dans l'Aube, elle s'est étendue à la Seine-Maritime et à l'Eure et devrait être progressivement reprise dans le réseau. En Seine-Maritime, elle représente deux sessions de formation par an réunissant une cinquantaine de candidats.

MARQUE EMPLOYEUR GAGNANTE

Autre outil prometteur, jusque-là plutôt réservé au secteur commercial : la marque employeur. En s'engageant dans cette démarche, l'ADMR est parvenue à se rendre rapidement identifiable aux yeux des futurs candidats. Résultat, la marque ADMR s'affiche aujourd'hui en pole position dans le secteur de l'aide à domicile, devant O2, Petit-fils ou encore Adhap selon des études IPSOS réalisées en 2021

et 2022. L'occasion surtout pour l'ADMR de marquer sa différence en mettant en évidence les valeurs portées par l'association. "Une marque employeur, c'est en réalité deux choses : comment les ressources humaines sont gérées à l'intérieur de la structure, mais aussi comment suis-je perçu à l'extérieur en tant qu'employeur", explique Olivier Savier. Car le but de l'opération est de participer à l'attractivité de la structure. Par exemple, dans les campagnes de communication, l'ADMR privilégie la mise en valeur de ses salariés pour faire connaître leurs métiers aux candidats potentiels. "Ce sont eux qui témoignent le mieux de la réalité de ce qui se passe sur le terrain", insiste le directeur. Concrètement, les affiches visant à promouvoir les métiers de l'aide à domicile mettent directement à l'honneur les acteurs de l'aide à domicile au quotidien. "Avec ce métier, je suis utile et ça me fait du bien", témoigne ainsi Fabienne sur l'une des affiches. Sur un autre visuel, c'est Patrice, qui travaille à l'ADMR du

85 % des Français souhaitent vieillir chez eux à leur domicile

Chinonais (37), qui confie "Je travaille à l'ADMR et je sais pourquoi". Et d'expliquer "Je travaille à l'ADMR et je viens en aide aux personnes âgées, handicapées ou malades. Lorsque je vois leur sourire ou lorsqu'elles me disent "merci", c'est une énorme récompense. Je me suis rendu compte que le plus important pour moi c'est d'être utile". Au moment où de plus en plus de salariés et de bénévoles cherchent à donner du sens à leur engagement, ce type de communication vise particulièrement juste à l'égard des demandeurs d'emploi. Preuve de l'efficacité de ce travail sur la marque employeur, les CV s'accumulent lors des campagnes de recrutement. Ces derniers mois, la fédération ADMR de Seine-Maritime a reçu plus d'un millier de candidatures pour une centaine de postes à pourvoir. Autre précieuse particularité de l'ADMR, sa capacité à faire travailler ensemble des salariés et des bénévoles. Et ici encore, on parvient à mobiliser, même si le profil des bénévoles à sen-

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN ACTIONS

À l'heure de la nécessaire prise en compte de la transition écologique, c'est sur l'éco-responsabilité que l'on a choisi de miser au sein de l'ADMR, en particulier en Seine-Maritime. Aussi la structure redouble-t-elle d'efforts pour repenser les déplacements en développant un maillage au plus près des besoins du terrain. Un objectif qui se traduit par une recherche de réduction de la longueur des déplacements des employés. Olivier Savier en explique la logique : "Le nombre de kilomètres parcourus par les employés des services, par heure de prestation à domicile, décroît avec la densité de clients du service sur le territoire". Et de poursuivre : "Moins épuisés par les trajets routiers, les salariés voient leurs conditions de travail améliorées, cela leur permet surtout de disposer de plus de temps auprès des personnes accompagnées". Parmi les autres pistes mises en œuvre, le développement d'une flotte de véhicules moins polluants mérite une attention toute particulière. En particulier en encourageant l'usage et la mise à disposition de véhicules électriques. À Montville, le siège de l'ADMR propose ainsi une flotte de véhicules propres floqués aux couleurs de l'association.



© Christophe Robert



© Christophe Robert



Le maillage territorial est indispensable à la proximité de l'aide à domicile.

siblement évolué. Ainsi, il y a quelques années, les bénévoles étaient recrutés pour faire à peu près tout dans l'association. Les profils des candidats ont aujourd'hui évolué pour se recentrer vers des missions de lien social. "Nous constatons l'ampleur croissante que représentent les valeurs de citoyenneté et de fraternité dans l'engagement des bénévoles, cela se voit concrètement dans leur souhait de contribuer personnellement à la lutte contre l'isolement des personnes âgées", explique Olivier Savier.

OBJECTIF DOMICILE RENFORCÉ

Par-delà ces actions, c'est sans aucun doute sur le renforcement du lien entre l'aide et le soin que repose l'efficacité de l'aide à domicile. C'est dans ce contexte que l'ADMR de Seine-Maritime a décidé de lancer une expérimentation stratégique dédiée au domicile renforcé. Cette action a été retenue comme pilote par le Conseil départemental de la Seine-Maritime et la CNSA. "Son but est un renforcement du maintien des personnes âgées à leur domicile et une réponse à la question du vieillissement de la population française", explique-t-on à l'ADMR 76. Ce dispositif devrait permettre de répondre à la demande de 85 % des Français qui souhaitent vieillir chez eux à leur domicile. Concrètement, il s'agit d'organiser "une aide à 360°" en mettant en coordination

plus de 90 acteurs différents : médecins, infirmiers, coordinateurs, ergothérapeutes, auxiliaires de vie, travailleurs sociaux... Toutes et tous ont pris conscience de la nécessité de mettre en commun leur disponibilité au service des aînés. Le secret de la réussite réside dans l'implication de toutes les aides à domicile grâce à une application sur leur smartphone destinée à les faire participer activement à une appréciation de ce qui se passe au domicile. Baptisée "Vigilance", cette application a été développée dans le cadre d'une collaboration avec le Professeur Jean Bousquet, le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Montpellier et la Carsat. "En pratique chaque intervention à domicile fait l'objet d'une évaluation par le salarié via l'application sur l'état de la personne après chaque visite", détaille Olivier Savier, qui poursuit : "Derrière, l'algorithme génère des alertes en croisant les informations fournies par toutes les aides à domicile". En fonction des résultats, une coordinatrice met alors en place les actions requises parmi les 90 acteurs concernés. Ainsi, l'application permet de repérer les fragilités chez les seniors, de prévenir le risque de perte d'autonomie et d'éviter une aggravation de l'état de santé ou une hospitalisation brutale. Grâce au domicile renforcé, non seulement des hospitalisations sont évitées, mais en outre les aidants sont moins épuisés et moins isolés car l'anticipation du projet de vie des personnes aidées leur apporte une sérénité quotidienne. Et la formule semble séduire les professionnels. Pour preuve, suite à une annonce, l'ADMR de Seine-Maritime a reçu 145 candidatures. À l'heure actuelle, cette expérimentation a été mise en place dans plusieurs sites, dont la Vallée du Cailly et de Buchy (1 400 habitants). Et alors qu'il devait initialement concerner 120 personnes, le dispositif a finalement été étendu à plus de 200 bénéficiaires dans le département. "On est en amont, sur des signaux faibles, afin d'être réactifs avant qu'une situation ne devienne un problème", résume le directeur, qui imagine même possible de mettre en place ce dispositif jusqu'à la fin de vie. Au regard de telles capacités d'innovation des acteurs sociaux de terrain, difficile de ne pas croire en l'avenir prometteur de l'aide à domicile. Nul doute qu'elles mériteraient d'être beaucoup plus largement relayées par les médias nationaux. ■

QUESTIONS À THIERRY D'ABOVILLE,

Secrétaire général de l'Union nationale ADMR



© Eric Avenel

Le Jas : En quoi l'innovation est-elle un sujet pour l'ADMR ?

Thierry d'Aboville : L'innovation a toujours été au cœur de l'identité du réseau ADMR. Du fait de leur présence au cœur des territoires, les bénévoles de l'ADMR ont une conscience aiguë des besoins et des attentes de leurs concitoyens. On peut d'ailleurs noter que la naissance de l'ADMR en 1945 peut être associée à une innovation : une offre d'aide aux familles à destination du monde rural au sortir de la guerre. Depuis, l'ADMR n'a cessé d'innover, allant fréquemment jusqu'à anticiper voire permettre l'avènement de nouvelles lois ou réglementations, ou de nouveaux concepts allant dans le sens du projet de société qu'elle défend. Ainsi le concept "*Habiter autrement*", lancé par l'ADMR en 2014 était-il réellement précurseur, annonçant des orientations et des politiques aujourd'hui dans l'actualité ; il faut voir à cet égard le rapport Piveteau-Wolfrom "*Demain je pourrai choisir d'habiter avec vous*", présenté en juin 2020.

Le Jas : La fédération ADMR de Seine-Maritime est très mobilisée pour expérimenter et déployer le dispositif Autono'Vie. Ce projet concerne-t-il l'ensemble du réseau ADMR ?

T.d.A. : Le concept Autono'Vie est un bel exemple de la capacité d'innovation de l'ADMR. Nous étions historiquement présents dans l'aide et dans le soin, mais il nous apparaissait essentiel de les coordonner étroitement et de considérablement enrichir notre offre pour répondre à l'ensemble des besoins de nos clients et faciliter leur quotidien : de la prévention au soin, en passant par une large palette de prestations d'aide. C'est le sens du dispositif Autono'Vie, qui résulte des travaux d'un groupe de travail intégrant une dizaine de fédérations départementales de notre réseau. Aujourd'hui, Autono'Vie est expérimenté dans six fédérations et a vocation à être déployé sur l'ensemble du réseau ADMR. C'est d'autant plus un enjeu stratégique pour notre réseau qu'Autono'Vie constitue une réponse originale à une évolution définie dans le cadre de la Loi de finances de la Sécurité sociale pour un rapprochement de l'aide et du soin.

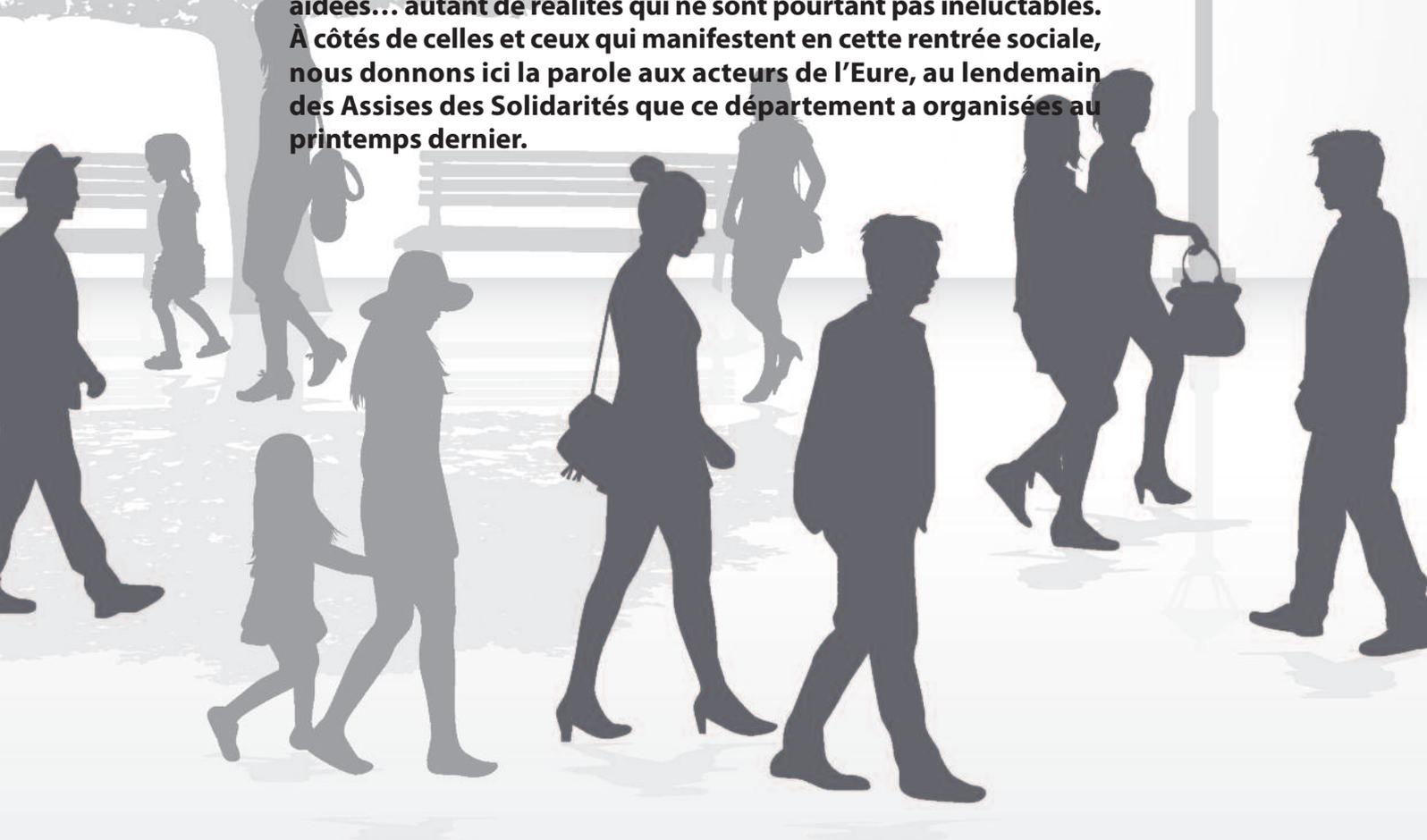
Le Jas : Mais lorsque vous abordez la question de l'innovation, vous n'évoquez pas la dimension digitale ou les projets informatiques ?

T.d.A. : À l'ADMR, nous tenons à souligner que l'innovation n'est pas, loin de là, qu'un enjeu digital : l'innovation doit s'exprimer à tous les niveaux de notre activité : dans la mise à disposition de véhicules pour nous salariés, dans la mise en place d'organisations innovantes au service de leur qualité de vie au travail... les exemples sont nombreux. Il n'en reste pas moins que la mise en place d'outils digitaux est une priorité pour nous. Le dispositif Autono'Vie intègre d'ailleurs l'application Vigilance, qui nous permet d'être alertés en cas de dégradation de l'état de santé général des personnes que nous accompagnons. Nous avons très tôt développé un système d'information national qui permet de mettre à la disposition de toutes nos structures, quelle que soit leur taille, des outils performants dans de nombreux domaines : planification et reporting de l'activité, gestion financière, etc. Cette ambition et cette vision se révèlent aujourd'hui de véritables atouts alors que l'ensemble des acteurs de l'écosystème médico-social doivent être interconnectés dans le cadre du projet national "*Ma Santé 2022*".

COMMENT RÉENCHANTER LE TRAVAIL SOCIAL ?

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

La crise que traverse le travail social n'est pas nouvelle, mais elle s'est encore accentuée avec la pandémie de Covid-19. Épuisement des salariés, perte de sens, embolisation de services, difficultés de recrutement et de fidélisation, désinvestissement des personnes aidées... autant de réalités qui ne sont pourtant pas inéluctables. À côtés de celles et ceux qui manifestent en cette rentrée sociale, nous donnons ici la parole aux acteurs de l'Eure, au lendemain des Assises des Solidarités que ce département a organisées au printemps dernier.



"N

ous vivons un changement d'ère, pas seulement d'époque, un véritable changement d'ère. Celui-ci se manifeste par des crises structurantes : crise démographique, crise climatique, crise énergétique, crise sanitaire...

Cela bouleverse la société en profondeur et nous impose de questionner la manière dont nous répondons aux enjeux sociaux que tout cela génère". Ce constat, c'est Anne Terlez qui le pose. Vice-présidente du conseil départemental de l'Eure, en charge de la santé, de la lutte contre la pauvreté, des personnes âgées et du handicap, elle est aussi vice-présidente de la communauté d'agglomération Seine-Eure. Or, face à la croissance des demandes et aux complexités à la fois techniques, juridiques, informatiques des dispositifs, les départements ont peu à peu délaissé leur ambition de faire du développement social au profit d'un rôle gestionnaires et de supervision, d'évaluation de dispositifs et de garants de l'accès aux droits. Des réponses aux urgences individuelles donc, au détriment d'une vision plus préventive et collective.

"Nous avons été 'cornérisés' dans un rôle d'opérateur de l'État", constate Anne Terlez qui ajoute que "cela n'a rien de confortable ni de satisfaisant". Également adjointe au maire de Louviers, l'élue reconnaît d'ailleurs que ce pli gestionnaire a aussi été pris par les départements eux-mêmes vis-à-vis des vis des structures associatives qu'ils regardent parfois trop comme des prestataires et insuffisamment comme des partenaires à part entière. "Dans le quotidien de nos services, il y a une confrontation entre une approche gestionnaire et une approche de métiers. Et, sans doute que tout ce qui n'entre pas dans un dispositif n'est pas assez visible, pas assez valorisé. Pour autant, faisons attention à ne pas caricaturer : en tant qu'élue je mesure à quel point nous avons besoin des deux approches pour être efficaces".

Reste que, comme l'affirme avec conviction Pierre Guiraud, cadre de service social de ce même département, "il y a urgence à repenser le travail social. Des décennies de politiques sociales ont enrichi les pratiques et les savoir-faire. Mais, le revers de cette médaille, c'est la multiplication des déclinaisons de ces politiques sur le terrain. Nos professionnels s'épuisent et perdent le sens de ce qu'ils font, tout en ne percevant pas assez les résultats du travail pourtant conséquent qu'ils abattent".

“ Nous ne vivons pas seulement un changement d'époque, mais un véritable changement d'ère. ”

Élise Heurtaux, membre de l'équipe Accompagnement de l'Unité territoriale d'action sociale Est du département vit, régulièrement cette charge de travail. "Je suis en charge de mesures d'accompagnement global en direction de personnes ou de familles qui rencontrent des difficultés sociales : risque d'expulsion, surendettement, difficultés parentales, problèmes de santé, d'insertion professionnelle... Souvent, celles-ci se cumulent et s'impactent les unes les autres. Nous devons faire face à des demandes croissantes et à des situations de plus en plus dégradées. Résultat, le manque de temps me contraint à devoir faire des choix. Même si une personne connaît une grosse dif-

ficulté en matière de logement par exemple et que, dans le même temps, elle a un problème urgent en santé, il me faut prioriser ce dernier, évidemment". Élise Heurtaux déplore également les heures dédiées à l'administratif qui peuvent desservir celles

consacrées aux besoins des publics. Au final, j'ai souvent l'impression que les dispositifs sont des rustines certes efficaces, mais qui ne résolvent pas les problèmes de fond".

REDONNER DU SENS PAR... LA TERRITORIALISATION

C'est dans ce cadre (cadre qui n'est pas propre à l'Eure), qu'Anne Terlez a été chargée au printemps dernier d'organiser "Les Assises des Solidarités" de l'Eure. "L'action sociale au sens large représente 600 millions d'euros, soit les deux tiers du budget de notre département. Pourtant, cette question a été absente des débats lors des dernières élections départementales. Nos administrés ne nous interpellent pas sur ces enjeux alors que, dans le même temps, une partie croissante de la population manifeste le sentiment d'être déclassés." Ces assises visaient donc à remettre les questions de solidarité au centre des préoccupations et des projecteurs, mais surtout à consolider un travail, déjà engagé, pour refonder les réponses apportées aux populations, que cela soit en termes de méthodes ou de partenariat.

Ces assises furent organisées en deux temps : une journée d'assemblée plénière (qui permet de dessiner un portrait fin du territoire avec l'expertise de l'Odas, de l'Ifop et de l'Insee), suivie de quatre journées thématiques. "Nous avons pu identifier précisément des besoins et des inégalités localement très marquées,



explique Anne Terlez. L'ouest et sud de notre territoire sont ainsi très touchés par le vieillissement alors que la grande pauvreté est plus importante sur les ensembles urbains. Ce travail nous aide à redéfinir et coconstruire avec les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, des réponses structurantes, reposant davantage sur la territorialisation que sous la sectorisation.”

Une territorialisation déjà lancée, mais que le département compte bien renforcer. “Avoir une offre de services différenciée selon les lieux d'intervention est quelque chose que l'on s'autorise de plus en plus, alors que c'était autrefois impensable au nom de l'équité de traitement et d'accueil, confirme Pierre Guiraud. Le socle commun existe, et il ne va pas disparaître parce que l'on mettra en œuvre des réponses, et des partenariats, différents selon que l'on agit en ville ou à la campagne. Ainsi, en zone urbaine, il nous est plus simple d'avoir un rôle de coordinateur et de mettre en place des approches collectives réunissant de nombreux partenaires. En secteur rural, le travail se fera souvent de manière plus esseulée.”

REDONNER DU SENS PAR... LES POSTURES PROFESSIONNELLES

Pour redonner du souffle à l'action sociale, il faudra aussi, et peut-être d'abord, en redonner aux acteurs sociaux. “Nos travailleurs sociaux sont épuisés, déplore Anne Terlez. Ils sont particulièrement marqués par la crise sanitaire qu'ils ont subi personnellement,

dans leur famille, comme tout le monde, mais qu'ils ont, en plus, vécu avec les personnes qu'ils accompagnent. Par ailleurs, nos salariés vivent, à leur échelle des difficultés et un sentiment de déclassement. Pourtant, malgré le pessimisme de projection auquel ils n'échappent pas, je constate chaque jour à quel point ils restent passionnés par leur travail et sont moteurs de ses évolutions”.

Eloïse Petrel est travailleuse sociale rattachée à la direction Enfance Famille, membre de l'équipe dédiée aux évaluations d'informations préoccupantes sur l'UTAS Sud. Pour elle, les travailleurs sociaux ont un rôle majeur à jouer pour redonner du sens à leurs propres missions. “C'est à nous de faire en sorte que les contraintes que l'on rencontre (manque d'effectif, pression du bénéficiaire à recevoir des réponses rapides, démarches administratives, manque de temps, etc.) impactent le moins possible nos pratiques. Je suis convaincue que chaque travailleur social a la possibilité de se dégager une marge de manœuvre bien plus importante qu'il ne se l'imagine, notamment en sortant d'une logique qui le pousse à n'être que des exécutants de consignes. Nous devons nous autoriser, avec le soutien de nos encadrants, à devenir des forces de propositions d'axes stratégiques et de méthodes”.

La travailleuse sociale insiste donc sur l'importance à penser ses interventions et sa posture professionnelle

de sorte à minimiser le poids des contraintes. “Il nous faut réfléchir à nos marges des manœuvres, imaginer la manière dont, moi, travailleur social, je peux répondre à ma mission selon ce qui me semble le plus judicieux... C’est un temps de réflexion que chacun devrait pouvoir faire régulièrement. Bien sûr, les dispositifs sont nombreux et contraignants. Mais s’ils ont été bâtis ainsi, c’est pour de bonnes raisons. À nous, donc, de ne pas en faire des outils sclérosants. Le management, l’encadrement, doivent nous donner ce Pouvoir d’Agir que l’on défend pour nos usagers”.

REDONNER DU SENS PAR... LE POUVOIR D’AGIR

Le “Pouvoir d’agir” est, en effet, un des leviers majeurs pour faire rebasculer le travail social dans une logique plus préventive que curative. Dans son tout récent rapport de février 2022 (“Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change”), Denis Piveteau, conseiller d’État, rappelle avec force l’urgence de faire appel à ce “pouvoir d’agir des personnes vulnérables” et le lien fort qui existe entre “l’autodétermination des personnes” et la valorisation des métiers du social. “Choisir un métier du travail social, c’est se donner le pouvoir d’agir, avec les personnes que l’on accompagne, pour faire advenir une société inclusive”, écrit l’ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie. Comme beaucoup de ses collègues, Élise Heurtaux a été formée à cette approche.

“Partir de la manière dont les usagers voient les choses, identifient leurs problèmes et s’appuyer sur ce qu’ils sont en capacité de mettre en place pour faire évoluer leur propre situation, est très intéressant, se félicite-t-elle. Dans l’idéal, il faudrait toujours pouvoir s’appuyer sur le pouvoir d’agir des publics que nous accompagnons. Et nous tentons le plus possible de travailler à partir de leurs capacités et de les valoriser. Mais ce n’est pas accessible à tous les publics ; certains sont dans des situations trop précarisées pour entrer dans cette dynamique”.

Pour Éloïse Petrel aussi, ce pouvoir d’agir est fondamental. “Cela nous oblige à repenser la position qu’on occupe face à l’usager, se questionner sur l’éthique relationnelle pour sortir de la posture de sachant. Ce n’est qu’en écoutant avec soin, parfois longtemps, les demandes de notre public que nous pourrions l’accompagner sur ses propres marges de manœuvre, ses propres ressources”. La travailleuse sociale le constate chaque jour avec les familles qu’elle soutient : “plus la démarche est initiée par la famille, mieux elle porte ses fruits. Nous devons donc privilégier au maximum la qualité de la relation avec les personnes que l’on accompagne, nous adapter à leurs spécificités et ne pas chercher à faire entrer à tout prix leur situation dans le cadre d’un dispositif”.

DÉCLOISONNER LES MÉTIERS

Avec la territorialisation et le pouvoir d’agir, le déclouisonnement des métiers (et renforcement des partenariats), est une autre voie à consolider pour rallumer la flamme





© iStock

du développement social. Et, bonne nouvelle, selon Pierre Guiraud, “la diversité des métiers du social, les ‘écoles’, pour ne pas dire les chapelles, ou encore les méthodes de travail propres à chaque profession, ne nuisent plus à l’émergence d’une vision commune de la lutte contre l’exclusion. Aujourd’hui, on mélange bien davantage les zones d’expertise, les savoirs, les regards et les missions”.

Le cadre pointe toutefois que la perméabilité n’est pas encore totale, notamment parce que les logiciels professionnels et les bases de données sont souvent très différents. “Le rôle de l’institution est crucial, complète Pierre Guiraud. Même si le Covid-19 ne nous a pas aidés ces derniers mois, le renforcement du travail en réseaux se développe de plus en plus. Nous sommes dans une logique de complémentarité et non de concurrence. Nos départements, notre management, doivent donner à nos agents le temps de travailler cela. À un professionnel qui fait 40 heures de travail ‘gestionnaire’ chaque semaine, il est impossible de demander de faire en plus des formations, des groupes de travail avec partenaires,

des élus, d’autres travailleurs sociaux, des bénévoles... aussi utiles soient-elles”.

Enfin, demeure un dernier frein, regrette Anne Terlez, celui d’une culture du secret qui, chez certains professionnels, ralentit l’ambition de partage et de transversalité renforcée. Pas toujours simple, en effet, de décadenasser son pré carré. De son côté, Éloïse Pétreil encourage chaque travailleur social à aller voir les acteurs qui interviennent dans le parcours des personnes qu’ils suivent. “Ces dernières sont, pour la majorité, accompagnées par de nombreux services. Or, nous n’échangeons pas assez, nous ne nous rencontrons pas assez. Il nous faut pouvoir mettre des visages derrière telle ou telle cellule. Nous sommes trop cloisonnés et ne connaissons pas assez les contraintes et le travail des autres. Cela génère des tensions et un manque de fluidité. Et, puis lorsqu’on a une difficulté sur une procédure, un formulaire, pouvoir aller voir un collègue que l’on a bien identifié et dont on connaît les besoins, facilite le travail et le rend plus agréable”. Éloïse Pétreil aimerait d’ailleurs que l’on n’oublie pas de montrer “autre chose que ce qui ne va pas”. “Comment attirer à nous des jeunes si on ne valorise pas celles et ceux qui, malgré les difficultés, innovent, sont satisfaits de ce qu’elles font et savent à quel point leur rôle est important ?”.

En matière de décroïsonnement, Anne Terlez estime que les départements auraient aussi tout à gagner à “renforcer l’axe qui les lie aux intercommunalités. Ces dernières sont trop souvent regardées via leur dimension de développement économique, or elles sont un échelon de proximité qui peut nous aider à identifier les spécificités et problématiques locales ainsi que des acteurs ressources”.

“ **Il faut redonner plus de poids aux structures d’éducation populaire qui sont des incubateurs de nos principes de société fondamentaux.** ”

Enfin, la vice-présidente plaide pour une meilleure prise en compte du capital social local : bénévoles, militants, citoyens engagés... “Il faut notamment redonner plus de poids aux structures d’éducation populaire qui sont des incubateurs de nos principes de société fondamentaux : citoyenne, attention aux autres, sens de la solidarité, respect de la nature... La question sociale dépasse les contours qu’on lui prête trop souvent. Il nous faut refaire société”. ■

COUP DE JEUNE POUR "BIENVENUE À LA RETRAITE"

Alors que la prévention s'affiche comme une priorité de santé publique, l'Assurance retraite, mobilisée de longue date sur la prévention de la perte d'autonomie, s'est lancée dans un lifting complet de son offre d'accompagnement des futurs et jeunes retraités. À partir de janvier 2023, ils pourront bénéficier du tout nouvel atelier "Bienvenue à la retraite", plus en phase avec leurs attentes et les ressources de leurs territoires. PAR GARANCE CHESNÉ

"Génial!" Isabelle et Yves, la soixantaine épanouie, affichent un grand sourire. Au printemps dernier, ces retraités de Ploërmel ont pu tester, avec quatre autres heureux élus, la nouvelle formule de l'atelier "Bienvenue à la retraite", proposée en avant-première par la Carsat Bretagne. "Je ne connaissais pas, mais j'adore!", s'enthousiasme Isabelle entre une balade en vélo électrique et une initiation au géocaching. "Ça aide beaucoup, ça donne des info sur le budget, sur plein d'activités, sur les problèmes administratifs qu'on pourrait avoir", renchérit Yves. Au programme : initiation à de nouveaux loisirs, rencontre avec des experts de proximité, atelier cuisine. Autant d'occasions de bouger, d'échanger sur ses droits, sa santé, sa nutrition... De quoi séduire les nouveaux retraités, souvent peu réceptifs aux messages de prévention. Car la directrice nationale de l'action sociale à la Cnav, Frédérique Garlaud, en est convaincue : "pour relever le défi du Bien vieillir, la prévention doit être précoce et le passage à la retraite est un moment privilégié pour agir. Si on veut promouvoir le défi d'un vieillissement en santé, convaincre les futurs et jeunes retraités que la perte d'autonomie n'est pas une fatalité, il faut leur proposer un accompagnement positif, global, construit avec eux, au plus près des ressources des territoires".

À L'ÉCOUTE DES RETRAITÉS

Mais que souhaitent-ils, ces nouveaux retraités et quels sont leurs besoins ? Pour y répondre, l'Assurance retraite et ses partenaires de l'interrégime ont donc fait appel à une démarche innovante de design social, avec pour maîtres mots "co-construction" et "créativité". "Nous avons réuni des groupes d'une douzaine de retraités à Angers et Bordeaux, explique Jean-Marc Blanc, directeur



© DR

de la Fondation I2ml, le living lab nîmois à la manoeuvre. "Ils ont joué le jeu et leurs contributions ont souvent bousculé nos certitudes. S'ils ont témoigné de leur besoin d'être rassurés, notamment sur l'accès aux droits, ils ont aussi manifesté leur volonté de conserver un rôle dans la société, de se sentir utiles, de pouvoir choisir. Pas question de les infantiliser, mais plutôt d'encourager leur pouvoir d'agir".

Le nouveau référentiel (*voir encadré*) prend donc en compte ces desiderata, tout en maintenant l'objectif initial : être une porte d'entrée vers un véritable parcours de prévention, aussi bien pour les futurs retraités, notamment des salariés fragilisés, que pour ceux qui, récemment partis en retraite, sont en risque d'isolement. "Qu'il s'agisse des quatre modules socles ou des quatre complémentaires, tous ont été conçus pour créer des dynamiques entre participants, favoriser



le partage d'expériences, faire découvrir les ressources disponibles en proximité, et nourrir l'envie de rester pleinement acteur de sa santé”, insiste Magalie Raimbault, qui a supervisé le chantier à la direction nationale de l'action sociale de la Cnav.

UNE APPROCHE PLUS IMMERSIVE

Animatrice au Clarpa 56, un des opérateurs de la Carsat Bretagne déjà engagé dans les ateliers “Bien vieillir”, Carole Daniel a testé les premiers modules avec les retraités de Ploërmel : “La rencontre avec des professionnels de terrain et l'organisation d'activités hors les murs sont une vraie plus-value. Cette diversité

permet de satisfaire tous les participants et donne l'occasion d'aborder leurs préoccupations de façon transversale, en dédramatisant. C'est complémentaire des informations plus théoriques, des ressources numériques. Et il est plus facile ensuite d'orienter les situations particulières vers d'autres acteurs locaux”. Cette approche immersive et participative demande un changement de posture et de pédagogie des intervenants, plutôt en position de “facilitateur”. Le référentiel a donc été enrichi d'une ressource, véritable boîte à outils, inspirée des sciences comportementales, pour accompagner l'animateur dans ses “savoir être” et ses “savoir faire”.

L'ATELIER NOUVELLE FORMULE

QUATRE MODULES SOCLES : À la retraite : mes démarches administratives et financières ; Retraite : mes envies, mes projets, mon temps ; Je continue à prendre soin de moi ; Votre expérience nous intéresse.

QUATRE MODULES COMPLÉMENTAIRES : Du temps pour soi, du temps à offrir aux autres ; J'aide un proche au quotidien : je veille à mon équilibre ; 100 % mobile à la retraite ; S'enrichir de nos différences d'âges.

L'ordre de réalisation des modules n'est pas imposé, à l'exception de deux modules socles : le premier qui doit ouvrir l'atelier en permettant de rassurer les retraités sur leurs droits et les rendre plus disponibles aux autres séquences, ainsi que le dernier qui clôture l'ensemble de la démarche.

MOBILISER L'ÉCO-SYSTÈME

L'objectif 2023 est de déployer le nouveau référentiel, sur l'ensemble du territoire national. Un appel à projet a donc été lancé par l'Assurance retraite auprès des opérateurs locaux, qu'ils soient ou non déjà investis dans l'ancienne formule. Ces derniers ont eu jusqu'au 30 septembre pour proposer des actions répondant au nouveau cahier des charges et déposer leur dossier auprès des Carsats qui procéderont à leur analyse. Car, comme le rappelle Frédérique Garlaud, “même si les caisses de retraite sont les mieux à même de toucher les jeunes retraités, elles ne relèveront pas seules le défi du vieillissement et les acteurs du territoire doivent y prendre une part active”. Un pari déjà gagné en Bretagne : parmi les “cobayes” de Ploërmel, un petit groupe s'est retrouvé pour faire ensemble du long-côte. Et bien prendre la vague de la retraite. ■

COMMENT RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU TRAVAIL SOCIAL ?

Pour compléter le dossier sur le travail social, *Le Jas* publie cette tribune de l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des départements et métropoles (ANDASS). L'association, qui analyse depuis plusieurs années l'évolution du travail social, présente ici quatre propositions pour en renforcer l'attractivité.

1^{ÈRE} PROPOSITION DES SAVOIR-FAIRE À REVALORISER

Les constats autour d'une perte d'attractivité des métiers du social sont connus. Selon la Fehap et Nexem, acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social dans leur "baromètre des tensions de recrutement" publié le 19 janvier dernier, près de 30 000 postes (soignants, travailleurs sociaux), soit 5 % de l'effectif global, seraient vacants dans le secteur. Ce constat rejoint celui de nombreux dirigeants publics et privés qui témoignent des difficultés de recrutement, mais aussi de départs volontaires ainsi que l'émergence de nouvelles pratiques telles que le choix de l'intérim ou du libéral donnant plus de liberté et de choix.

L'attractivité repose tout d'abord sur une valorisation de ces métiers de l'engagement. Au-delà des campagnes de communication que de nombreuses collectivités ou employeurs associatifs ont d'ailleurs mises en place à travers une stratégie de marque employeur, c'est la visibilité même de ces métiers du lien et de l'accompagnement qui doit être renforcée. C'est une véritable promotion des métiers des services à la personne qu'il faut bâtir. Or dans ce domaine ou celui de l'accompagnement social, ce sont parfois davantage les mutuelles ou les compagnies d'assurance qui tentent de saturer l'espace médiatique. Le chantier de l'attractivité et du renouvellement des pratiques a aussi des dimensions managériales, l'enjeu étant de dépasser les approches par catégories de métiers ou de cadre d'emploi au

profit d'une démarche par missions. Cette démarche permettrait de sortir d'identités professionnelles cloisonnées, et de valoriser davantage au niveau salarial le traitement de base, très faible lorsqu'on compare au niveau européen. Dans le secteur social, 95 % des professionnels sont des femmes et commencent en début de carrière à peine à hauteur du SMIC.

Il convient également de trouver les moyens de valoriser les fonctions de coordination, ou de développement de projets etc... mises en œuvre de manière individuelle ou collective par certains professionnels. Ce sont bien ces compétences individuelles au-delà de la seule maîtrise des cadres d'intervention techniques qui constituent le socle de l'intervention auprès des personnes. Dans le champ de la protection de l'enfance, comme le relève le rapport de Gautier Arnaud-Melchiorre "À hauteur d'enfant" remis à Adrien Taquet, alors Secrétaire d'État, en décembre 2021, la sécurisation du parcours de l'enfant ne dépend pas uniquement du travailleur social, qui serait l'unique détenteur de ce lien en raison de sa qualification ou d'une quelconque expertise qui lui serait propre : "l'une des compétences fondamentales des professionnels de la protection de l'enfance est d'évaluer les lieux et capacités d'attachement de l'enfant, de s'assurer qu'il puisse en bénéficier, de sa capacité à pouvoir s'inscrire dans des relations, qu'il accepte d'être aimé, de s'autoriser à ressentir, à éprouver et à témoigner de l'affection envers ses camarades de classe, ses amis et plus tard dans sa vie d'adulte". C'est en repartant des missions et non plus seulement des métiers et statuts



L'équipe de l'ANDASS lors de ses journées de réflexion en Savoie en 2021

que l'on arrive à redonner du sens et à renouveler les pratiques de telle sorte que la réflexion sur l'attractivité du travail social ne peut se limiter à identifier une seule catégorie de professionnel. Force est de constater que d'autres professionnels font œuvre de "travail social" dans de nombreux services et institutions, qu'il s'agisse des professionnels administratifs et des cadres par exemple.

La transformation de l'offre a aussi un impact sur les organisations et les modalités d'intervention des professionnels du champ social et médico-social. Ainsi l'exemple des "communautés 360" dans le champ du handicap montre que la réponse ne dépend pas d'un seul intervenant mais nécessite de construire un réseau de professionnels partenaires appartenant à différents "corps de métiers", différents axes d'intervention. Cette approche par mission permet aussi de recentrer le travail social sur ce qui doit être sa visée, à savoir l'autonomie de la personne. Recentrer le travail social, cela suppose de repositionner la question de l'accès

aux droits qui ne doit pas être l'apanage exclusif des travailleurs sociaux, mais peut relever d'une montée en compétence de professionnels administratifs dont l'action est complémentaire, permettant aux travailleurs sociaux de se concentrer sur leurs missions d'accompagnement et sur les relations avec les autres intervenants du parcours. De même le débat autour de la polyvalence de secteur doit être tranché à partir d'un benchmark des pratiques dans les institutions, ce qui ouvre la question de la déssectorisation des interventions, qui peut d'autant plus s'envisager dans des territoires où les caractéristiques sociales et sociologiques sont proches. Il ne s'agit pas de privilégier un modèle mais de distinguer dans les pratiques trois principaux niveaux interventions :

✓ ce qui relève d'un accueil inconditionnel et de l'accès aux droits qui peut être assuré par des professionnels non issus de la filière sociale ou médico-sociale, mais de la filière administrative (un peu comme les techniciens conseils au sein des CAF, etc.) ;

✓ ce qui relève de l'évaluation globale qui doit mobiliser des référentiels et outils partagés entre professionnels. En ce sens la mise en place de systèmes d'informations partagées est une condition incontournable, comme le déploient certains éditeurs autour du dossier numérique de l'usager ;

✓ ce qui relève de l'accompagnement qui nécessite une coordination d'intervenants spécialisés et mobilise des compétences en termes de supervision et éventuellement de contrôle de délégation à d'autres acteurs (associatif ou institutionnels dans le cadre de la référence de parcours par exemple). Dans ce cadre, l'intervention sociale s'apparenterait davantage à celle de "care manager" pour le champ de la perte d'autonomie. Ce sont de nouvelles compétences, pas simplement celles liées aux sciences sociales, qui doivent être mobilisées et de nouvelles pratiques à engager.

2^{ÈME} PROPOSITION DES PRATIQUES À RÉNOVER

L'apport théorique du travail social ne doit pas se limiter aux théories psychologiques des relations intra-familiales – au demeurant mal étayées scientifiquement – mais embrasser l'ensemble du champ des sciences sociales, notamment la sociologie, l'anthropologie des catégories populaires, les sciences cognitives, les sciences comportementales, les neurosciences, ainsi que les apports de l'analyse des données. D'une manière générale, il s'agit de promouvoir une approche scientifique de l'action sociale venant compléter les approches empiriques actuelles. Le travail social n'est pas seulement confronté à de nouveaux enjeux, il agit également auprès de nouveaux publics exposés à des parcours complexes, comme c'est le cas avec la prévention de la radicalisation, ou à des situations de crise intrafamiliale entraînant des violences.

L'émergence de ces nouveaux publics se situe en outre dans un contexte européen, comme le souligne un article de Julien Damon, publié en mai 2021 à l'occasion du sommet social de Porto et qui démontre que la prise en charge des sans-abris dans de nombreuses métropoles est un sujet à replacer dans le cadre des migrations européennes. "La gestion européenne de

l'immigration et de l'asile contribue à précariser une partie des migrants extra-européens, en particulier ceux qui sont en attente de statut", écrit-il sur *telos-eu.com*. Mais les savoirs qui peuvent être mobilisés pour enrichir les pratiques ne sont pas seulement des savoirs technique. Il s'agit aussi de savoirs ou compétences dites transférables, de telle sorte que les travailleurs sociaux sont des professionnels du lien social et de la relation aux autres, et cela doit être reconnu.

Une étude réalisée par Pôle Emploi et France Stratégie publiée en mai 2021 vient précisément souligner que les compétences les plus demandées dans un contexte de transformation accélérée concernent "les situations imposant un contact avec le public, le travail en équipe, ou une charge émotionnelle". Ce sont de nouveaux savoirs aujourd'hui nécessaires pour travailler en réseau et en lien avec d'autres professionnels et secteurs qui sont de plus en plus imbriqués dans la prise en charge des personnes (c'est le cas notamment des situations dites complexes relevant des champs du social, du médico-social et du sanitaire). Ces prises en charge nécessitent une compréhension systémique des acteurs et des financements, qui passent par des formations communes aux différentes écoles et instituts (par exemple au niveau des cadres et managers entre le réseau des INSET et l'EHESP-École des hautes études en santé publique- ou l'EN3S-École nationale de Sécurité sociale). En s'inspirant des travaux menés dans le cadre des métiers de la branche autonomie, la refonte des catégories d'emplois vers une seule filière du travail social serait un premier pas vers cette nécessaire convergence des métiers du lien social. La constitution d'un socle commun posé par le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social va dans le sens de cette évolution plus structurelle des cadres d'emplois et spécialisations professionnelles.

3^{ÈME} PROPOSITION UNE FORMATION INITIALE À RÉFORMER

Le diplôme de travail social défini par le ministère en charge des Affaires sociales recouvre au total 13 types de qualifications en travail social qui s'étalent sur une large palette. Dans d'autres pays, notamment

anglo-saxons, la formation d'éducateurs spécialisés se fait à l'université. Il semble qu'il y ait une spécificité française sur la formation qui se fait en institut de formation de statut associatif avec une multitude de diplômes. La formation initiale est confrontée à l'émergence des bachelors universitaires de technologie (BUT) développés par les IUT. Ces "bachelors" dispensés par les universités de technologie se préparent en général pendant 3 ans. Ce modèle, se rapprochant du modèle prévalent dans les autres pays européens, vient percuter celui des écoles/instituts de formation. Un état des lieux avec une véritable cartographie des différentes formations existantes semble indispensable pour pouvoir évaluer les apports de ces différents cursus, en particulier concernant les formations d'encadrement. À ce sujet, s'agissant du secteur public, on peut interroger la plus-value de certaines formations dispensées par des instituts privés comme le CAFE-RUIS et des formations au contenu plus transverse dispensées par le réseau des écoles et instituts publics du CNFPT.

La complexité du paysage et des cadres relatifs à l'action sociale nécessite un niveau d'expertise qui peut parfois enfermer dans la connaissance d'un seul domaine alors que ce sont les compétences dites transférables partagées entre différents métiers, qui sont souvent la clé de réussite des transitions digitales, sociales et écologiques auxquelles sont confrontés les organisations. Ouvrir le chantier des formations, suppose également d'encourager les voies d'accès en cours de formation professionnelle ou par le biais des dispositifs de VAE (valorisation des acquis de l'expérience) à encourager.

Le développement des actions de formation continue suppose également que les employeurs mettent à disposition de véritables espaces ou lieux pour soutenir l'analyse des pratiques, la supervision afin de donner un espace d'expression aux professionnels, qui font face à des situations complexes pour clarifier, construire, et assurer leurs positions professionnelles.

Les dispositifs d'apprentissage doivent également être davantage soutenus. Ainsi, en 2021, l'IRTS de Montrouge-Neuilly-sur-Marne a mis en place une promotion d'apprentis s'orientant vers le diplôme

d'éducateur spécialisé et ayant des parcours très divers, certains ayant déjà eu une expérience professionnelle (dans les métiers de l'enseignement par exemple) ou ayant souhaité se réorienter en cours d'étude. Au sein des formations initiales et continues, la maîtrise du numérique et des systèmes d'informations est essentielle et doit être intégrée dès la formation initiale avec le recours à des partenariats, avec certaines agences de l'État (programmes de formation de l'Agence du Numérique en Santé, ou avec l'ANAP par exemple).

4^{ÈME} PROPOSITION DES PUBLICS À INTERROGER

Pourquoi ne pas interroger les premiers concernés ? Les personnes accompagnées sont avant tout des personnes qui ont un ou des projets de vie à réaliser. Elles peuvent dire si l'accompagnement à la réalisation de celui-ci a été opérant ou non, de leur point de vue. A-t-on un jour fait une vaste enquête auprès des personnes pour savoir ce qu'elles attendent/souhaitent/espèrent d'un travailleur social ? Les comités locaux de travail social œuvrent d'une certaine mesure en ce sens et pourraient être associés à ces travaux.

Il ne s'agit pas de questionnaire de satisfactions, mais de réaliser une enquête incluant aussi bien les publics, que les partenaires du quotidien (les autres institutions et acteurs publics et privés intervenant dans le champ social), les élus de proximité, pour appréhender les attentes vis-à-vis des travailleurs sociaux.

Pour mener de tels chantiers, l'implication et la participation des professionnels est indispensable. "Vivre est prendre des risques". Il convient dès lors que le partage de la prise de risque soit interrogé. Quels niveaux de risques chacune des parties prenantes accepte de prendre : les financeurs, les gestionnaires (délégués), les professionnels et la personne concernée. L'objectif et les risques à prendre doivent être partagés et consentis. ■

CONTACT : presidence@andass.fr
<https://www.andass.fr>

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL
LES ASSOCIATIONS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

"Dans une société démocratique, les femmes peuvent se sentir en danger de la voir. Et tout d'un coup, pour que les hommes s'occupent, pour venir à leur aide, il faut qu'ils aient peur".
Isabelle de Beaumont

INVITÉ DU MOIS
 Roger Sue, Professeur de Sciences humaines et sociales

DÉCRYPTAGE
 Le secteur associatif, moteur d'innovations et sociales

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DÉCRYPTAGE
 Habiter des personnes fragiles et le partage comme solution

INVITÉ DU MOIS
 Jean Datté, professeur d'économie, expert en sciences sociales

RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
 Jacques Blaudou, biologiste, écologue

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

DÉCRYPTAGE
 Coproduction et protection de l'enfance

CAHIER DES RÉSEAUX
 ADMR, FCZ, Trésors, Ligas de l'enseignement, Pêche vivique

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DÉCRYPTAGE
 ARS : Changer ou disparaître

DÉPARTEMENTS Le temps des épreuves

CAHIER DES RÉSEAUX
 Fohay, Rennes, Orléans, FCZ

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

SPECIAL FRATERNITÉ

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
 Philippe Lourent, Maire de Seuzac

ENFAD
 Que sera et débiteront passer à table

AIDES À L'AUTORISÉ
 Une demande encore plus simple

JEUNESSE FRACTURES À RÉPARER !

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DOSSIER

EHPAD LE DOS AU MUR

VELTRUS
 Le fin du fin social ?

INVITÉ DU MOIS
 Pierre Métrégnier

CAHIER DES RÉSEAUX
 Unicop, Rennes, ADMR

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES MAIRES SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

PROVÈTE
 Un bilan incertain

INVITÉ DU MOIS
 Frédéric Samet : "Il n'y a qu'une patrie, c'est la planète"

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

Toute l'équipe du JAS vous présente ses vœux fraternels pour l'année 2022

BOISSON
 QUEL Avenir POUR LE CSE ?

BOISSON
 L'INSERTION PAR LA CITOYENNETÉ

INVITÉ DU MOIS
 Bruno Fulsini, AUTEUR DE LES LOIS FOLLES DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRYPTAGE
 CULTURES DU CŒUR 93, LE PARTAGE POUR CRÉDO

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

ÉDUCATEUR, C'ÉTAIT LES PLUS BELLES ANNÉES DE MA VIE

PLACES

INVITÉ DU MOIS
 Jean-Christophe Corbe, Directeur général de la Croix-Rouge

DOSSIER
 Les cinémas, fabrique de la citoyenneté

CAHIER DES RÉSEAUX
 Laura Ingrosso, page 3033

LE CINÉMA QUI NOUS PARLE

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DOSSIER

rSa STOP OU ENCORE ?

AUTONOMIE
 Un tour pour nos services sociaux

SERVICE CIVIQUE
 Une ambition pour tous ?

INVITÉ DU MOIS
 Alois Vilas, Président des Paris, Seine, des Parisiens

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

RÉSIDENTS AUTONOMES
 Le chantier continue

EDITORIAL
 Fauteuirs humains

EHPAD CLARIFIONS LE DEBAT

LA CROIX-ROUGE AU SECOURS DES UKRAINIENS

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DOSSIER

DÉSERTS MÉDICAUX L'AUTRE DIAGNOSTIC

INVITÉ DU MOIS
 Flore Capellan, directrice de l'ONF

BOISSON
 Nouveau plan anticrise

BOISSON
 Journée nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité

**ÉDITO PRÉSIDENTIELLE 2022 :
 DES DÉRIVES INQUIÉTANTES**

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
 Carl Lacharrie, expert international en protection de l'enfance

DÉCRYPTAGE
 Habiter autrement ? Ou en est-on ?

BOISSON
 Journée nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité

QUE SERAIT LA RÉPUBLIQUE SANS LES MAIRES ?

Focus sur le travail d'un maire au quotidien

BOISSON Michel Foucault, Président de l'AMDF

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

LE JAS

DOSSIER

COHÉSION DES TERRITOIRES LES CHOIX AUDACIEUX DE L'ANCT

INVITÉ DU MOIS
 Fabrice Jordan, Initiateur de la Journée citoyenne

DÉCRYPTAGE
 Montclair : les plus nouvelles pages de la "Fraternité"

AUTONOMIE
 DRAS : le bilan préliminaire des facteurs

Le Journal des Autres Salons 256 Juin 2022

Retrouvez-nous
 chaque mois

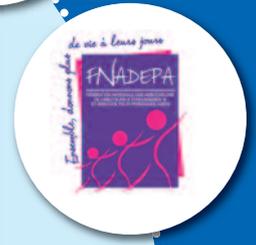
www.lejas.com

DES RÉSEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale, les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.



LES VIEUX, OUBLIÉS DE LA RÉPUBLIQUE

Ces derniers mois, on a tout entendu sur les Ehpad et sur l'accompagnement des personnes âgées... Vos grands-parents, vos parents, vous-même peut-être. Aujourd'hui, 600 000 personnes vivent en Ehpad ⁽¹⁾, établissements qui ne constituent qu'une réponse parmi d'autres dispositifs d'aide aux aînés : résidences autonomie, résidences seniors, services à domicile... Plus de 1,5 million de Français ont plus de 85 ans. Ils seront 5 millions en 2050. Alors que débute un nouveau quinquennat, nous, directeurs d'établissements et services pour personnes âgées adhérents de la Fnadepa ⁽²⁾, alertons sur le risque de faillite de l'accompagnement du Grand âge et appelons l'État à mettre enfin en œuvre une politique adaptée.

Cette situation, personne et encore moins l'État ne peut l'ignorer. Depuis plus de 15 ans, les gouvernements ont systématiquement repoussé la réforme du Grand âge qu'ils avaient promise. Depuis 2018, des grèves et une dizaine de rapports l'ont dénoncé. Comme l'ensemble du système de santé, notre secteur se dégrade et avec lui, l'accompagnement de nos aînés. À bas bruit. Malgré l'engagement incroyable des professionnels et l'ingéniosité de tous. Déjà, de nombreux Ehpad ferment des lits par manque de personnels. Déjà, certains de nos aînés bénéficient de moins d'heures d'accompagnement à domicile aujourd'hui qu'il y a 15 ans. Une aberration alors que les Français veulent rester chez eux le plus longtemps possible et que les pouvoirs publics encouragent ce virage domiciliaire.

Il s'agit d'un choix politique, financier mais avant tout sociétal. Quel accompagnement voulons-nous ?

L'absence de valorisation des métiers et les conditions de travail rendues difficiles par les sous-effectifs chroniques font fuir les possibles prétendants. Notre secteur se précarise, nos métiers se déshumanisent et les



personnes âgées en pâtissent. Alors que leurs besoins en accompagnement et en soin s'accroissent, en Ehpad, il y a en moyenne 6,3 personnels – tous postes confondus – pour 10 résidents. Une honte alors qu'il y a 10 professionnels pour 10 résidents au Danemark.

L'ÉTAT AUX ABONNÉS ABSENTS

Malgré cela, les pouvoirs publics (État et départements) continuent de voter des budgets insuffisants. Insuffisants pour augmenter le nombre de professionnels à hauteur des besoins réels, insuffisants pour faire face à l'inflation. Insuffisants



© iStock

pour que le système ne faillisse pas. Nous faisons face à une pénurie de personnel d'une ampleur inédite, dans le secteur public comme privé. Nous n'arrivons plus à recruter. Tous les postes sont touchés : aides-soignants, infirmiers, médecins mais aussi aide à domicile, agents de service, animateurs, cuisiniers, comptables, et même directeurs. Nous ne voulons pas d'un énième rapport, de mesures dispersées. Nous voulons avoir les moyens de garantir un accompagnement juste et de qualité. Nous voulons pouvoir recruter 30 % de personnels en plus, former des professionnels qualifiés. Nous voulons une refonte globale de l'accompagnement du Grand âge, une simplification des financements et du pilotage, un plan massif de prévention de la perte d'autonomie.

Nous voulons une loi Grand âge et Autonomie.

Or un tsunami démographique est à nos portes avec l'arrivée dès 2026 des premiers baby-boomers de plus de 80 ans. D'après les projections, nous devons recruter plus de 350 000 professionnels d'ici 2030... Avec une baguette magique ?

Pourquoi la vieillesse mériterait-elle moins d'égard et d'investissement que la jeunesse ? On n'a jamais vu de manifestation de "gilets gris". Pas encore...

Pourquoi un tel sort ? Les personnes âgées sont-elles à ce point déconsidérées par notre société ? Même la Cour des comptes, habituellement économe, recommande d'augmenter les dépenses et les investissements pour le secteur et d'engager des réformes structurelles ! Et pourtant, face aux récents scandales, l'État ne

propose que des contrôles et aucun moyen nouveau.

Pourtant, l'État est totalement responsable. Responsable d'inertie depuis des années. Responsable de reléguer systématiquement le Grand âge au dernier rang des priorités. Responsable de négliger les besoins réels de ses citoyens âgés. Responsable d'occulter le vieillissement de sa population.

Si l'État ne réagit pas urgemment, nous devons faire des choix : moins de personnel, moins de qualité de prestation, moins d'accompagnement. Ces choix-là, nous refusons de les faire. Aux pouvoirs publics d'agir ! ■

(1) Qui se répartissent entre établissements publics (50 %), associatifs (28 %) et commerciaux (22 %).

(2) Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées

300 BANQUETS CITOYENS POUR REFAIRE SOCIÉTÉ PRÈS DE CHEZ SOI

En cette année de centenaire de sa création, la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF) a lancé une vaste initiative de banquets citoyens. Premier bilan.

La Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF) existe depuis exactement cent ans : créés en 1922 pour porter des projets d'éducation populaire, les centres sociaux se sont multipliés pour atteindre aujourd'hui le nombre de 1 400. Consciente de la gravité des fractures dans notre société, la FCSF a déployé de plus en plus de projets d'animation des territoires, en parallèle aux actions plus ciblées vers certaines populations. C'est pourquoi, l'année de ce centenaire, elle a lancé une vaste initiative de banquets citoyens, invitant tous les

habitants d'un lieu à se rencontrer pour mieux se connaître et débattre sur des sujets de société. Ce sont 300 lieux qui ont répondu présents, pour organiser ces banquets entre juin et septembre 2022.

UN DYNAMISME IMPRESSIONNANT

Si le concept de banquet citoyen a déjà été mis en œuvre dans le passé, souvent avec succès, c'était souvent un projet porté localement. Pour la première fois, les centres sociaux ont souhaité en faire un événement en guirlande. L'idée de base a été tout d'abord testée sur

une cinquantaine de territoires, notamment à Marseille en septembre 2021. En guise de préparation, 150 jeunes de 15 à 20 ans se sont réunis au sein d'un Réseau Jeunes des centres sociaux, pour débattre entre eux pendant cinq jours du thème de la justice sociale. Il en est sorti une quinzaine d'idées d'animations sur ce sujet, qui ont pu être mises en place en quelques heures dans le cadre du premier banquet citoyen qui se tenait dès le lendemain, près du Vieux-Port, avec une centaine de participants. C'est le succès de ce premier jet, porté par l'inventivité et le dynamisme de ces jeunes, qui a permis d'étendre l'initiative au territoire national à l'été 2022.

DES BANQUETS, MAIS PAS SEULEMENT...

Organisés par les structures locales des centres sociaux, avec comme à Marseille l'implication parfois de groupes de jeunes et l'appui des habitants eux-mêmes, les banquets citoyens partent comme l'indique leur nom de repas collectifs. Mais avec une très grande variété de formats possibles : un brunch citoyen en famille, un banquet ouvert toute la journée, des animations festives (jeux, théâtre, musique...), un banquet itinérant à vélo, à triporteur, voire en visioconférence ! À la dif-





© FCSF

férence des repas de voisins, l'idée est de rassembler les convives autour d'une thématique choisie : santé et vieillissement, inégalités et discriminations, environnement et écologie... Ces thèmes sont choisis par les participants eux-mêmes, et peuvent, le cas échéant, déboucher sur des projets d'actions collectives. Tous les habitants sont conviés à y participer, quels que soient leurs origines et leurs âges. Cette participation à des débats, permettant à chacun de faire entendre sa voix, ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance citoyenne.

DES PAROLES, MAIS PAS DU VENT...

Pour faciliter la prise de parole de chaque citoyen, certains animateurs ont suivi des formations spécifiques. Et, afin de renforcer l'impact des débats, les banquets citoyens ont mis en place des équipements permettant de diffuser et de valoriser

les rencontres locales sur une plus grande échelle. Photomatons mobiles, duplex en direct, capsules temporelles... permettent de façon originale d'enregistrer les contributions de tous ceux qui le souhaitent. Cette parole sera compilée et analysée par une équipe de la Fédération, et

donnera lieu à un grand événement final, à Lille, en mai 2023, où seront restituées les idées les plus fortes. Enfin, les associations locales des centres sociaux ainsi que la fédération nationale ont bien l'intention de nourrir leur projet politique à cette fructueuse récolte. ■

Quelques chiffres et données

- 300 banquets citoyens
- Plus de 500 centres sociaux impliqués dans la campagne
- 68 départements (métropole et outre-mer)
- 75 participants en moyenne par banquet
- près de 22 500 participants au total
- 980 heures de banquets

Les principaux sujets abordés par les habitants : inégalités (femme/homme, origine, économiques), les services publics, l'accès aux droits, la justice environnementale, la fracture numérique en termes d'outils d'animation : 175 "chamboules-tout" des inégalités, 115 "débats bar".

LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'animation de la vie sociale est un axe constant de la politique de la Caisse d'allocations familiales. C'est pourquoi elle soutient notamment, par l'intermédiaire de ses caisses les centres sociaux. Au cœur de cette indispensable mission, La Ligue de l'Enseignement déploie depuis toujours, toutes ses ressources.

L'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants et des habitantes pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Lieux-ressources qui proposent des services et activités à finalités sociales et éducatives, ils soutiennent le développement de la participation des usagers, afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

L'ÉDUCATION POPULAIRE AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

La Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire, est engagée depuis plusieurs années dans le champ de l'animation de la vie sociale. À cet effet, ses fédérations départementales gèrent des équipements dédiés ou accompagnent des associations gestionnaires de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale, tout en animant un réseau. L'objectif est de contribuer à l'éman-

Une rentrée scolaire au centre social Equinox !

L'équipe du Centre social Equinox met en place depuis la rentrée scolaire 2022, tous les jeudis de 14h30 à 16h30, "Le café des habitants". Moment pour faire connaissance autour d'un thé ou d'un café, ce temps a aussi vocation de permettre aux usagers de participer et s'investir dans le centre social et dans son projet. Insertion professionnelle, accompagnement à la parentalité, animation pour les jeunes et les familles avec des événements comme des repas de quartier, accompagnement social, balade à vélos, cinéma en plein air, etc. Toutes ces actions sont mises en place dans le centre social ! À partir du 27 septembre 2022, les ateliers numériques reprendront de plus belle. Les prochaines séances d'ateliers numériques viendront sensibiliser et former les parents aux outils numériques liés à la scolarité de leurs enfants. Le 27 septembre, ils se familiariseront avec l'outil "Pronote".



© La Ligue de l'Enseignement

icipation des citoyens et des citoyennes, de participer à une transformation sociale sans cesse renouvelée, avec

des méthodes valorisant les ressources des habitants et des habitantes plutôt que de se centrer sur leurs difficultés.



© La Ligue de l'Enseignement

Dans ces équipements d'animation de la vie sociale, la place des usagers est cruciale, ils sont une partie prenante et participent eux-mêmes à l'organisation d'événements et à la définition des réponses aux besoins de la vie quotidienne. Force de solidarité et de fraternité, les usagers élaborent

main dans la main avec les professionnels et bénévoles du territoire le projet social de l'équipement, et ainsi les services et les activités nécessaires pour améliorer les conditions de vie du quartier.

Actuellement, La Ligue de l'Enseignement dénombre en son sein

21 équipements de ce type en gestion propre, répartis entre les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loiret, des Bouches-du-Rhône, de Corse et de Paris. De plus, le mouvement comporte plus de deux-cent-huit associations affiliées ayant un investissement dans le champ de l'animation de la vie sociale, qui lui permettent de mettre en place des actions de plus grande envergure.

À titre d'exemple, on peut citer la fédération départementale des Landes qui porte depuis un an, une mission d'animation et de coordination des structures d'animation de vie sociale (AVS) à la suite de l'obtention d'un appel à projet de la Caf du département. C'est donc la fédération de La Ligue de l'Enseignement qui pilote et coordonne les initiatives AVS sur le territoire des Landes, avec trente-et-un espaces de vie sociale et deux centres sociaux. ■

Julien COURTES, Délégué général adjoint, responsable du pôle animation des territoires de la Ligue de l'Enseignement – Fédération d'Indre-et-Loire

“Depuis 2017, La Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire s'est vu confier la gestion et l'animation de trois équipements sociaux de la métropole de Tours : deux centres sociaux et un espace de vie sociale.

En tant que mouvement d'éducation populaire, il est dans notre logique de contribuer à l'animation de lieux de vie et de rencontre à destination des habitants d'un territoire pour concourir au bien vivre ensemble et à la construction d'espaces de projets, d'initiatives, d'épanouissement individuel et collectif.

Proposer un cadre pour favoriser le lien social et la solidarité, ouvrir le champ des possibles, permettre l'engagement citoyen, faciliter les relations entre les acteurs sont autant d'intentions qui composent l'ADN de notre fédération et voient ainsi le jour dans les

actions portées par ces équipements de proximité. De plus, être présents sur ces territoires classés “quartiers politique de la ville” revêt un enjeu majeur pour nous dans un contexte social toujours plus dégradé et complexe. Par les actions proposées et la concertation mise en place au sein des différentes structures, les équipes contribuent à la reconstruction du lien social et à l'ambition de faire société.

En collaboration étroite avec les partenaires financeurs (collectivités territoriales, caisse d'allocations familiales, services de l'État, bailleurs sociaux...), et les acteurs associatifs locaux, les équipes se donnent les moyens au quotidien de concourir à l'atteinte des objectifs des projets sociaux de chaque structure afin de permettre à chacun d'être acteur de son lieu de vie”.

Professionnels de terrain et cadres de la protection de l'enfance

Participez aux prochains webinaires de formation de l'École de la Protection de l'Enfance



Avec les spécialistes les plus qualifiées et reconnues sur ces sujets



Geneviève Avenard, Pr Priscille Gerardin, Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Martine Nisse

EXCEPTIONNEL

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS : mieux détecter en protection de l'enfance, mieux appréhender l'impact de cette détection (sur le système, la victime et son environnement, l'agresseur, la famille,...) pour mieux accompagner les victimes.

Formatrice :

Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence et avec le témoignage d'une personne concernée.

Webinaire de sensibilisation à la détection des violences sexuelles faites aux enfants destiné aux professionnels de la protection de l'enfance, ou aux autres professionnels en lien avec des enfants.

LES 1000 PREMIERS JOURS : ce qui se joue (sur le plan moteur, psychique, émotionnel) dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements concrets à en tirer dans l'accompagnement des enfants protégés, la construction et le suivi de leur projet de vie.

Formatrices :

Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun. De quoi parle-t-on concrètement ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles y compris dans un contexte complexe ? À partir d'exemples concrets en protection de l'enfance et d'affaires traitées par le Défenseur des droits.

Formatrices :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants entre 2014 et 2020.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 18 OCTOBRE 2022
10H00-13H00 / 14H00-17h00

Webinaire+ de 6 heures
en visioconférence via Zoom.

Exceptionnel journée en présence de l'une des spécialistes les plus reconnues sur le sujet. Apports théoriques et pratiques avec de nombreux temps d'échange avec les participants.

Tarif : 300 €



LE 9 MARS 2023
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec au minimum trois temps d'échange avec les participants.

Tarif : 250 €



LE 6 AVRIL 2023
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Avec la présence exceptionnelle toute la journée de l'ancienne Défenseuse des enfants.

Tarif : 250 €

DECouvrez NOS AUTRES FORMATIONS SUR
www.ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à :
inscription@ecoleprotectionenfance.com ou par tél : 01 53 10 24 10



MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE



En ce moment, faites effectuer un **audit gratuit** de vos contrats assurances santé et prévoyance avec notre partenaire **AGEO** !

Depuis vingt ans, Mediassoc est au côté des associations du secteur qui veulent optimiser leurs achats.

Contrats de prévoyance, téléphonie et Internet, butane, fournitures de bureau... Mediassoc a négocié pour votre association **les meilleures offres grands comptes** et vous accompagne à tout moment dans la relation avec les entreprises partenaires.

Sans adhésion, sans aucune obligation et **entièrement gratuitement**, rejoignez les milliers d'associations utilisatrices de Mediassoc en vous inscrivant simplement sur mediassoc.fr.



MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris V^e

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



Devenons l'énergie qui change tout.

LA SOLIDARITÉ EST LA PLUS BELLE DES ENERGIES.

Être solidaire, c'est aussi lutter contre la précarité énergétique. C'est pourquoi EDF met fin toute l'année aux coupures d'électricité en cas d'impayés de ses clients particuliers*.



PHOTO: P. HENRI / AGF

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

* EDF va plus loin que ses obligations réglementaires en remplaçant, en dehors de la période de trêve hivernale, la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA, sauf impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation électrique du logement.